

**Arrêté n° 920 CM du 16 juillet 2012 portant création du titre à finalité professionnelle de métallier**

(NOR : EMP1201351AC)

*Paru in extenso au journal officiel n°31 NS du 26/07/2012 à la page 2548 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES*

Version en vigueur au 28/10/2025

- Chapitre Ier - Dispositions générales ( Article 1er à Art. 3 )
- Chapitre II - Organisation de la formation( Art. 4 à Art. 5 )
- Chapitre III - Evaluation et délivrance du titre à finalité professionnelle( Art. 6 à Art. 15 )

Le Président de la Polynésie française,  
 Sur le rapport du ministre de l'économie, des finances, du travail et de l'emploi, en charge de la réforme fiscale, de la formation professionnelle, des réformes administratives et de la fonction publique,  
 Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;  
 Vu l'arrêté n° 1682 PR du 6 avril 2011 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;  
 Vu le décret n° 94-522 du 21 juin 1994 portant approbation de la nomenclature des spécialités de formation ;  
 Vu le décret n° 2005-1245 du 27 septembre 2005 relatif aux conditions de reconnaissance de diplômes ou de titres à finalité professionnelle préparés et délivrés en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française ;  
 Vu le code du travail, et notamment son article LP. 6312-13 ;  
 Vu l'avis des partenaires sociaux en concertation tripartite en date du 3 avril 2012 ;  
 Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 11 juillet 2012,

Arrête :

**CHAPITRE IER - DISPOSITIONS GÉNÉRALES****Article 1er** *Rédaction issue de Arrêté n° 2093 CM du 27 octobre 2025*

Le titre à finalité professionnelle de métallier est créé. Il est classé au niveau V de la nomenclature des niveaux de formation et dans le domaine d'activité "Structures métalliques", 254 s.

Il est réexaminé, par les partenaires sociaux, en concertation tripartite, dans un délai de cinq années.

**Art. 2** *Rédaction issue de Arrêté n° 2093 CM du 27 octobre 2025*

Le titre à finalité professionnelle de métallier est composé des trois blocs de compétences suivants :

- 1° Réaliser des ouvrages métalliques plans ;
- 2° Réaliser des ouvrages métalliques tridimensionnels ;
- 3° Poser et installer des ouvrages métalliques.

Ces blocs de compétences peuvent être sanctionnés par des Certificats de compétences professionnelles (CCP).

**Art. 3** *Rédaction issue de Arrêté n° 2093 CM du 27 octobre 2025*

Le référentiel professionnel et le référentiel de certification du titre à finalité professionnelle de métallier sont annexés au présent arrêté. Ces documents constituent le cadre auquel se réfèrent l'organisme de formation préparant les candidats et les membres de jury statuant sur la délivrance de ladite certification.

**CHAPITRE II - ORGANISATION DE LA FORMATION****Art. 4** *Rédaction issue de Arrêté n° 2093 CM du 27 octobre 2025*

La condition d'accès à la formation est la maîtrise des savoirs de base : lire, écrire et compter.

**Art. 5** *Rédaction issue de Arrêté n° 2093 CM du 27 octobre 2025*

La formation est composée de trois modules et d'une période en entreprise.

**CHAPITRE III - EVALUATION ET DÉLIVRANCE DU TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE***Rédaction issue de Arrêté n° 2093 CM du 27 octobre 2025*

**Art. 6** *Rédaction issue de Arrêté n° 2093 CM du 27 octobre 2025*

Afin d'évaluer la maîtrise de l'ensemble des compétences nécessaires à l'obtention du titre à finalité professionnelle, il est organisé des sessions d'évaluation.

Peuvent se présenter aux épreuves d'évaluation du titre à finalité professionnelle de métallier :

1 - Les candidats ayant effectué une session de formation professionnelle dans un organisme de formation, selon une des deux modalités suivantes :

- a) Un parcours de formation composé exclusivement de périodes de formation ou en alternance ;
- b) Une succession de périodes de formation et de périodes d'emploi dans des activités en correspondance avec le titre à finalité professionnelle visé. Dans ce cas, le titre à finalité professionnelle est obtenu par capitalisation de certificats de compétences professionnelles tels que définis dans le référentiel de certification.

2 - Les candidats souhaitant faire valider les acquis de leur expérience.

3 - Les candidats ayant suivi une formation professionnelle qualifiante au CFPA, pour laquelle le référentiel professionnel est identique à celui annexé au présent arrêté et ayant obtenu un certificat de formation professionnelle à compter du 13 octobre 2005, date de publication au JOPF, du décret n° 2005-1245 du 27 septembre 2005 relatif aux conditions de reconnaissance de diplômes ou de titres à finalité professionnelle préparés et délivrés en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française.

Concernant ces derniers, la demande d'inscription aux épreuves d'évaluation est présentée selon un formulaire type mis à la disposition du demandeur par le CFPA et est accompagnée des pièces suivantes :

- copie de la carte d'identité nationale ;
- copie du certificat de formation professionnelle du titre visé.

Cette demande est déposée au CFPA au plus tard deux (2) mois avant la tenue de la session d'évaluation relative au titre visé.

**Art. 7** *Rédaction issue de Arrêté n° 2093 CM du 27 octobre 2025*

Les personnes mentionnées au 2° de l'article 6 du présent arrêté adressent une demande de validation des acquis de l'expérience pour obtenir le titre à finalité professionnelle de métallier au ministère en charge de la formation professionnelle.

La demande comprend les pièces suivantes :

- le formulaire de demande de validation des acquis de l'expérience ;
- l'ensemble des pièces justificatives prévues à l'article LP. 6412-3 du code du travail susvisé.

**Art. 8**

Les compétences sont évaluées au vu :

- a) De l'épreuve de synthèse résultant :
  - d'une mise en situation professionnelle :
    - observable directement, réelle ou reconstituée ;
    - observable en différé (apport de preuve de réalisation) ;
    - ou/et d'un entretien technique ;
- b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP), établi par le candidat et qui décrit sa pratique professionnelle ;
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation, pour les seuls candidats visés au 1°a) de l'article 6 du présent arrêté ;
- d) D'un entretien avec le jury portant sur l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice du métier visé.

**Art. 9**

Pour les candidats visés au 3° de l'article 6 du présent arrêté, les compétences sont évaluées au vu d'un entretien devant le jury et des résultats obtenus lors de l'examen de fin de stage.

**Art. 10** *Rédaction issue de Arrêté n° 2093 CM du 27 octobre 2025*

La décision d'attribuer ou non le titre est prise à l'issue des épreuves, lors d'une délibération des membres du jury. A défaut de l'octroi du titre complet au candidat, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificats de

compétences professionnelles.

Le candidat dispose de cinq années à partir de l'obtention du premier certificat pour obtenir le titre à finalité professionnelle de métallier. Dans ce cas, l'octroi du titre s'effectue par le jury au vu de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles et, le cas échéant, sur demande du jury, après un nouvel entretien.

#### **Art. 11**

Le jury dresse un procès-verbal signé par l'ensemble des membres du jury sur lequel figurent pour chaque candidat les décisions d'attribution ou de refus du titre et les décisions d'attribution des certificats de compétences professionnelles.

#### **Art. 12**

Le jury est constitué de deux professionnels du métier visé (responsables d'entreprise de métallerie, chef d'atelier, chef d'équipe, métallier).

Ils doivent justifier d'au moins cinq années d'exercice de la profession et ne pas avoir quitté le domaine d'activité concerné depuis plus de cinq ans.

#### **Art. 13** *Rédaction issue de Arrêté n° 2093 CM du 27 octobre 2025*

Le Centre de formation professionnelle des adultes est autorisé à organiser la formation et les sessions d'évaluation du titre à finalité professionnelle de métallier conduisant à la délivrance du titre, telles que définies par le présent arrêté.

Peuvent également organiser la formation et les sessions d'évaluation du titre à finalité professionnelle de métallier conduisant à la délivrance du titre, les organismes de formation agréés suivant les conditions d'agrément fixées par arrêté pris en conseil des ministres.

#### **Art. 14** *Rédaction issue de Arrêté n° 2093 CM du 27 octobre 2025*

Le titre à finalité professionnelle de métallier et les certificats de compétences professionnelles constitutives du titre qui s'y rapportent sont délivrés par le ministre en charge de la formation professionnelle.

#### **Art. 15**

Le ministre de l'économie, des finances, du travail et de l'emploi, en charge de la réforme fiscale, de la formation professionnelle, des réformes administratives et de la fonction publique, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 16 juillet 2012.

Par le Président de la Polynésie française :  
Oscar Manutahi TEMARU.

Le ministre de l'économie, des finances,  
du travail et de l'emploi,  
Pierre FREBAULT.

**Annexe - Référentiel professionnel (RP) du titre à finalité professionnelle "métallier" niveau V (3)** *Rédaction issue de Arrêté n° 2093 CM du 27 octobre 2025*

**Annexe - Référentiel de certification (RC) du titre à finalité professionnelle "métallier" niveau V (3)**  
*Rédaction issue de Arrêté n° 2093 CM du 27 octobre 2025*

#### **Voir toutes les modifications dans le temps :**

- [Arrêté n° 920 CM du 16 juillet 2012](#), JOPF n° 31 NS du 26/07/2012 à la page 2548
- [Arrêté n° 1427 CM du 16 octobre 2014](#), JOPF n° 55 NS du 24/10/2014 à la page 4057  
Les titulaires des certificats de compétences professionnelles obtenues antérieurement à l'entrée en vigueur du présent arrêté sont réputés avoir obtenu les nouveaux certificats de compétences professionnelles (CCP).
- [Arrêté n° 2093 CM du 27 octobre 2025](#), JOPF n° 249 N du 28/10/2025 à la page 105

Annexe - Référentiel professionnel (RP) du titre à finalité professionnelle de "métallier" niveau V (3)

**REFERENTIEL PROFESSIONNEL**  
**(RP)**  
**DU TITRE À FINALITÉ**  
**PROFESSIONNELLE**  
  
**« MÉTALLIER »**  
  
**NIVEAU V (3)**

## Introduction

### Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le titre professionnel de niveau V (3) « Métallier » était constitué de deux activités types et de huit compétences dans sa version précédente. La présente version comporte trois activités-types, plus conforme au regard du développement des marchés, du besoin de recrutement des entreprises et des évolutions réglementaires. Le titre professionnel de « Métallier » permet ainsi de répondre aux exigences du secteur en termes d'employabilité.

### Contexte de l'examen du titre professionnel

Les résultats des entretiens menés avec des professionnels exerçant l'emploi, et des enquêtes quantitatives menées auprès d'entreprises représentatives de la filière métal en 2022-2023 ont conduit à la reconfiguration du titre professionnel. En amont de la démarche d'enquête, l'analyse de l'évolution du contenu de l'emploi de métallier a été effectuée à partir de sources documentaires, des offres d'emploi, de statistiques emploi-formation et du retour d'expérience d'un panel de titulaires du titre professionnel exerçant aujourd'hui dans l'emploi.

Les évolutions réglementaires, technologiques et organisationnelles impactent fortement le contour de l'emploi. Dans un environnement plus concurrentiel que jamais, le métallier doit s'adapter et répondre efficacement aux nouvelles contraintes réglementaires et aux évolutions des modes de vie : recherche de performance énergétique, accessibilité, sérénité, confort, etc.

- Les activités des entreprises sont principalement organisées en fonction de types d'ouvrages à réaliser : la fabrication des ouvrages simples courants tels que les garde-corps, rampes, portes, portails, grilles et autres fermetures d'une part, et la fabrication des ouvrages plus complexes tels que les escaliers, auvents, planchers, abris d'autre part. Pour toutes ces productions, le métallier réalise la pose et l'installation, qui devient une activité à part entière.

Le présent référentiel comporte donc trois activités types :

- Réaliser des ouvrages métalliques plans
- Réaliser des ouvrages métalliques tridimensionnels
- Poser et installer des ouvrages métalliques

- Une évolution significative au niveau des organisations a également été observée, notamment dans les TPE/PME : le métallier intègre la préparation de l'exécution des travaux avant de réaliser la fabrication, la pose et l'installation des ouvrages métalliques.

- L'économie circulaire et la RE 2020 impliquent des savoirs et savoir-faire sur le réemploi, le tri de déchets, la dépose et le recyclage des ouvrages de métallerie. Les entreprises doivent limiter la production de déchets et répondre aux grands enjeux de la construction de demain en proposant des bâtiments techniques, en matériaux réutilisables, réduisant au maximum leur empreinte carbone.

- Les normes évoluant, des précisions techniques et réglementaires sont ajoutées aux activités portant sur la fabrication, pose et installation des ouvrages métalliques.

Les normes en vigueur concernant les garde-corps, les fenêtres et portes extérieures ainsi que les recommandations de mise en œuvre sont intégrées dans les savoirs et savoir-faire techniques de ce millésime.

- Afin de mieux répondre aux attentes des entreprises, une compétence relative à la finition et la protection des ouvrages métalliques est intégrée à ce titre.

- Pour s'adapter à certains marchés, le métallier doit savoir utiliser l'inox et l'aluminium, qui sont intégrés dans les savoirs et savoir-faire techniques de ce millésime.

## Liste des activités

### Ancien TP : Métallier

Activités :

- Fabriquer et poser des ouvrages de métallerie.
- Réaliser et poser des structures métalliques.

### Nouveau TP : Métallier

Activités :

- Réaliser des ouvrages métalliques plans.
- Réaliser des ouvrages métalliques tridimensionnels.
- Poser et installer des ouvrages métalliques.

### Vue synoptique de l'emploi-type

| N°<br>Fiche<br>AT | Activités types                                     | N°<br>Fiche<br>CP | Compétences professionnelles                                                                                              |
|-------------------|-----------------------------------------------------|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1                 | Réaliser des ouvrages métalliques plans.            | 1                 | Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans.                                                       |
|                   |                                                     | 2                 | Débiter, usiner et former des profilés et des tôles.                                                                      |
|                   |                                                     | 3                 | Réaliser des assemblages soudés.                                                                                          |
|                   |                                                     | 4                 | Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés.                                                                     |
|                   |                                                     | 5                 | Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.                                                           |
| 2                 | Réaliser des ouvrages métalliques tridimensionnels. | 6                 | Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques tridimensionnels.                                            |
|                   |                                                     | 2                 | Débiter, usiner et former des profilés et des tôles.                                                                      |
|                   |                                                     | 7                 | Réaliser des assemblages soudés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels.                                           |
|                   |                                                     | 8                 | Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels.                      |
|                   |                                                     | 5                 | Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.                                                           |
| 3                 | Poser et installer des ouvrages métalliques.        | 9                 | Effectuer les opérations de dépose.                                                                                       |
|                   |                                                     | 10                | Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de pose et installation d'ouvrages métalliques. |
|                   |                                                     | 11                | Positionner, fixer et régler un ouvrage métallique.                                                                       |
|                   |                                                     | 12                | Réaliser la finition de l'ouvrage posé.                                                                                   |
|                   |                                                     | 13                | Intégrer des produits verriers dans des ouvrages métalliques.                                                             |

## FICHE EMPLOI TYPE

### Métallier

#### Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le métallier fabrique, pose et installe des ouvrages métalliques liés au secteur du bâtiment.

Les productions les plus représentatives sont des ouvrages assurant la protection des biens et des personnes (grilles, cadres, garde-corps, etc.), des ouvrages de menuiserie métallique (portes, portails, fenêtres et autres fermetures). Il réalise aussi des ouvrages complexes de destination spécifiques tels que les planchers avec solives et caillebotis, des escaliers industriels, des ossatures secondaires (les potelets de bardage) et des charpentes métalliques (verrières, auvents, pylônes, etc.).

A partir du dossier technique et de consignes écrites ou orales du chef d'atelier, le métallier réalise ses ouvrages en trois temps :

Dans un premier temps, le métallier commence par préparer une procédure de fabrication, analyse les plans d'exécution, établit les fiches de débit. Il débite, usine et forme les profilés et tôles, puis assemble les différents éléments qui composent l'ouvrage par soudage ou par liaisons mécaniques.

Il réalise la finition et la protection de l'ouvrage contre la corrosion en respectant le cahier des charges.

Dans un deuxième temps, le métallier fabrique des ouvrages métalliques tridimensionnels, il prépare une procédure de fabrication à partir des méthodes d'exécution fournies par le bureau d'études et les plans issus de logiciels dédiés à la construction métallique. Il débite, usine et forme les profilés et tôles, puis assemble les différents éléments qui composent l'ouvrage par soudage ou par liaisons mécaniques et notamment en hauteur en utilisant correctement des équipements de protection individuelle, de protection collective et de manutention mécanique adaptés.

Il réalise la finition et la protection de l'ouvrage contre la corrosion en respectant le cahier des charges.

Dans un troisième temps, le métallier procède à la pose et l'installation des ouvrages métalliques conformément aux règles de mise en œuvre (NF DTU) et aux exigences de la réglementation environnementale. Il effectue la dépose des éléments abîmés ou un ouvrage métallique existant, sans endommager les matériaux supports. Il prépare, distribue et installe les moyens pour la pose et l'installation, positionne, fixe et règle l'ouvrage métallique, réalise la finition de l'ouvrage posé. Il intègre des produits verriers dans des ouvrages métalliques conformément aux normes NF DTU en vigueur.

Le métallier exerce son emploi dans un atelier et sur chantier pour la pose et l'installation de ses productions, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe.

Les horaires sont réguliers, mais le respect des délais et la charge de travail peuvent entraîner des dépassements.

Cet emploi est soumis aux risques liés à l'atmosphère (bruits des machines), à la présence d'électricité, à l'utilisation des outils de coupe et des produits de protection, aux émissions de fumées, à l'emploi du matériel thermique, à la manutention de charges supérieures à 55 kg et au travail en hauteur.

Le métallier s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du document unique, ou document unique d'évaluation des risques (DU ou DUER) de l'entreprise.

**Transition écologique :** Le métallier joue un rôle important dans la lutte contre le dérèglement climatique, la protection de la biodiversité et celle de l'environnement.

Il s'agit pour celui-ci de mettre en place de nouvelles pratiques et outils : respecter la réglementation sur le traitement des déchets et les réduire, diminuer ses consommations d'électricité et ses coûts d'approvisionnement.

Il exerce son activité en privilégiant, dès qu'il le peut, les matériaux issus d'un démantèlement précis et correct des structures existantes pour permettre le réemploi du métal. Il est amené également à privilégier un approvisionnement local des matériaux utilisés afin de limiter l'impact carbone de son activité.

## Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Les entreprises de métallerie serrurerie ;
- Les entreprises de construction métallique ;
- Les entreprises de menuiserie métallique.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Métallier ;
- Métallier-serrurier ;
- Serrurier-métallier ;
- Métallier industriel.

## Réglementation d'activités (le cas échéant) sans

## Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Le Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) correspondant à l'activité type " Réaliser des ouvrages métalliques plans " est commun avec le titre professionnel Ferronnier.

## Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réaliser des ouvrages métalliques plans.

Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans.

Débiter, usiner et former des profilés et des tôles.

Réaliser des assemblages soudés.

Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés.

Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.

2. Réaliser des ouvrages métalliques tridimensionnels.

Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques tridimensionnels.

Débiter, usiner et former des profilés et des tôles.

Réaliser des assemblages soudés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels.

Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels.

Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.

3. Poser et installer des ouvrages métalliques.

Effectuer les opérations de dépose.

Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de pose et installation d'ouvrages métalliques.

Positionner, fixer et régler un ouvrage métallique.

Réaliser la finition de l'ouvrage posé.

Intégrer des produits verriers dans des ouvrages métalliques.

## **Compétences transversales de l'emploi**

Communiquer  
Travailler et coopérer au sein d'un collectif  
Respecter des règles et des procédures

## **Niveau et/ou domaine d'activité**

Niveau V (3)  
Code(s) NSF :  
254s--Soudeur, serrurier, chaudronnier, tôlier, carrossier, métallier, ...

## **Fiche(s) Rome de rattachement**

H2911 Réalisation de structures métalliques

## FICHE ACTIVITE TYPE N° 1

### Réaliser des ouvrages métalliques plans.

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le métallier fabrique des ouvrages métalliques plans destinés à l'aménagement de bâtiment. Ces ouvrages sont assemblés par soudage ou par liaisons mécaniques (vis, rivet, etc.).

Les productions sont principalement des ouvrages assurant la protection des biens et des personnes (grilles, cadres, garde-corps, etc.), ou des ouvrages de menuiserie métallique (portes, portails, fenêtres et autres fermetures).

A partir du dossier technique et de consignes écrites ou orales du chef d'atelier, le métallier prépare la procédure de fabrication, identifie les matériaux et les équipements nécessaires, analyse les plans d'exécution, puis optimise et établit les fiches de débit. Il débite, usine et forme les profilés et tôles, puis contrôle les dimensions et la géométrie des pièces réalisées. Il prépare les surfaces des pièces avant assemblage, Il réalise les premiers assemblages par pointage à l'arc électrique puis effectue l'assemblage final par soudage ou par liaisons mécaniques.

Il réalise la finition et la protection de l'ouvrage contre la corrosion en respectant le cahier des charges.

Cette activité s'exerce dans un atelier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe.

Cette activité est soumise aux risques liés à l'atmosphère (bruits des machines), à l'utilisation des outils de coupe et des produits de protection, à la présence d'électricité, aux émissions de fumées, et à la manutention de charges supérieures à 55 kg.

Le métallier s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant) Sans

#### Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans.

Débiter, usiner et former des profilés et des tôles.

Réaliser des assemblages soudés.

Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés.

Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.

#### Compétences transversales de l'activité type

Communiquer

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Respecter des règles et des procédures

## FICHE ACTIVITE TYPE N° 2

### Réaliser des ouvrages métalliques tridimensionnels.

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le métallier fabrique des ouvrages métalliques tridimensionnels complexes de destination spécifiques.

Ces ouvrages sont assemblés par soudage ou par liaisons mécaniques (vis, rivet, etc.).

Les ouvrages les plus représentatifs sont des planchers avec solives et caillebotis, des escaliers industriels avec garde-corps et des ossatures secondaires telles que les potelets de bardage. Il fabrique aussi des charpentes métalliques : verrières, auvents, pylônes, etc.

A partir du dossier de fabrication, des méthodes d'exécution fournies par le bureau d'études et de consignes écrites ou orales du chef d'atelier, le métallier prépare la procédure de fabrication, dresse la liste des matériaux et des équipements nécessaires, analyse les plans d'exécution issus de logiciels dédiés à la construction métallique, et identifie les normes et la réglementation en vigueur en fonction de la destination de l'ouvrage à réaliser. Il optimise et établit les fiches de débit. Il propose un conditionnement respectant l'ouvrage et les règles de sécurité. Il débite, usine et forme les profilés et tôles, puis contrôle les dimensions et la géométrie des pièces réalisées. Il prépare les surfaces des pièces avant assemblage, Il réalise les premiers assemblages par pointage à l'arc électrique puis effectue l'assemblage final par soudage ou par liaisons mécaniques et notamment en hauteur en utilisant correctement des équipements de protection individuelle, de protection collective et de manutention mécanique adaptés. Il réalise la finition et la protection de l'ouvrage contre la corrosion en respectant le cahier des charges.

Cette activité s'exerce dans un atelier ou sur chantier rarement seul. La taille et le volume des productions imposent un travail en équipe.

Cette activité est soumise aux risques liés à l'atmosphère (bruits des machines), à l'utilisation des outils de coupe et des produits de protection, à la présence d'électricité, aux émissions de fumées, à la manutention de charges supérieures à 55 kg et au travail en hauteur.

Le métallier s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant) Sans

#### Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques tridimensionnels.

Débiter, usiner et former des profilés et des tôles.

Réaliser des assemblages soudés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels.

Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels.

Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.

#### Compétences transversales de l'activité type

Communiquer

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Respecter des règles et des procédures

## FICHE ACTIVITE TYPE N° 3

### Poser et installer des ouvrages métalliques.

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Sur le chantier, le métallier pose et installe, en neuf ou en rénovation, des ouvrages métalliques à usage privé ou professionnel, conformément aux règles de mise en œuvre (NF DTU) et aux exigences de la réglementation environnementale.

En rénovation, le métallier effectue la dépose d'ouvrages métalliques sans détériorer l'environnement, puis il trie et évacue les produits de la dépose suivant les principes de l'économie circulaire et du réemploi.

Dans des bâtiments neufs et à partir du dossier d'exécution et de consignes, le métallier prépare le matériel, l'outillage, et les équipements nécessaires à la pose, puis approvisionne et distribue les ouvrages à installer sur le chantier. Il effectue un relevé dimensionnel et vérifie le support. Il implante, règle, fixe l'ouvrage et contrôle la conformité de l'ouvrage installé au dossier d'exécution. Il effectue l'étanchéité conformément aux prescriptions des normes NF DTU en vigueur et pose les organes de liaison et de raccord (fixations, couvre-joint, etc.). Il règle les quincailleries (organes de rotation, de fermeture, etc.) puis réalise les essais de fonctionnement des éléments mobiles. Il intègre des produits verriers dans des ouvrages métalliques conformément aux normes NF DTU en vigueur, et en utilisant des équipements de protection individuelle, collective et de manutention mécanique adaptés.

A la fin de l'intervention, le métallier trie les déchets, les stocke et les évacue suivant leur classe et la réglementation en vigueur, puis renseigne les documents d'intervention et de qualité.

Cette activité s'exerce sur chantier et parfois en site occupé, en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le métallier communique et alerte le chef d'équipe s'il constate un risque pour les personnes, des dysfonctionnements ou non-conformité.

Cette activité est soumise aux risques liés à la manutention de charges supérieures à 55 kg, à l'utilisation des produits de finition, à la manipulation des produits verriers et au travail en hauteur.

Le métallier s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant) sans

#### Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Effectuer les opérations de dépose.

Préparer, distribuer et planter les moyens et ouvrages pour un chantier de pose et installation d'ouvrages métalliques.

Positionner, fixer et régler un ouvrage métallique.

Réaliser la finition de l'ouvrage posé.

Intégrer des produits verriers dans des ouvrages métalliques.

#### Compétences transversales de l'activité type

Communiquer

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Respecter des règles et des procédures

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 1

### Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir du dossier de fabrication et des instructions, dresser une liste exhaustive de l'outillage, du matériel, des fournitures et des équipements nécessaires à la fabrication d'ouvrages métalliques, puis effectuer une vérification du matériel et de l'outillage. Exploiter des plans d'exécution en maîtrisant les règles et conventions de représentation du dessin technique pour réaliser des tracés exploitables. Etablir des fiches de débit et optimiser les débits. Définir des procédures simplifiées de fabrication. Renseigner des fiches suiveuses remises par le chef d'atelier.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap. Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines, poussière), à l'utilisation des outils de coupe, et à la manutention de charges supérieures à 55 kg. Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

La liste des équipements de sécurité et de l'outillage nécessaires pour la fabrication est exhaustive.  
Les conventions de dessin sont respectées (axes, arêtes cachées, concordances des vues).  
Les documents de fabrication sont correctement analysés et exploités.  
Les tracés permettent la réalisation et les mises en forme attendues.  
La fiche de débit est correctement établie.  
La procédure de fabrication est correctement renseignée.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la fabrication d'un ouvrage métallique.  
Identifier les matériaux et les caractéristiques dimensionnelles d'un ouvrage à réaliser.  
Lire et exploiter un plan de fabrication d'ouvrages métalliques.  
Exploiter une notice technique des machines-outils et des outillages.  
Tracer une épure d'un ouvrage métallique.  
Réaliser des tracés géométriques.  
Renseigner une fiche de débit (désignation, nombre et dimensions des pièces à débiter).  
Définir et respecter les procédures de fabrication d'ouvrages métalliques.  
Vérifier et régler les machines et les outils pour la fabrication des ouvrages métalliques.  
Utiliser des outils de mesure de longueurs et d'angles.  
Optimiser les débits sur des profilés et des tôles.  
Gérer les produits et le stock de chutes.  
Repérer les éléments débités.  
Entretien du poste de travail : nettoyage et remplacement des pièces d'usure.  
Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.  
Respecter et appliquer les consignes de sécurité.  
Mettre en place et porter des équipements de protections collectives et individuelles.  
Appliquer les modes opératoires prévus par l'entreprise.  
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques physiques liés au port de charges lourdes et aux postures de travail.

Connaissance des équipements et dispositifs collectifs et individuels de prévention et de protection des risques professionnels.

Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.

Connaissance des différents profilés marchands utilisés.

Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires dans son activité.

Connaissance des différents tracés géométriques.

Connaissance des documents de fabrication d'ouvrages métalliques.

Connaissance des différents formats de plans utilisables.

Connaissance des conventions du dessin industriel.

Connaissance des machines-outils et des outillages.

Connaissance des outils de mesure de longueurs et d'angles.

Connaissance des principales catégories de handicap.

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 2

### Débit, usiner et former des profilés et des tôles.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir de fiches de débits et des documents techniques, optimiser et effectuer les débits des profilés et des tôles conformément aux plans, ébavurer, réaliser l'implantation des perçages suivant les tolérances admises puis calculer les développés et former. Contrôler les dimensions et la géométrie des pièces réalisées à l'aide d'outils de mesure et vérifier la concordance avec les documents de fabrication. Réaliser ces différentes opérations suivant un mode opératoire et en respectant le délai d'exécution.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap. Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines), à l'utilisation des outils de coupe, et à la manutention de charges supérieures à 55 kg. Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

Les débits des produits métalliques sont ébavurés et conformes aux plans.  
Les débits de profilés et tôles sont optimisés.  
L'implantation des perçages pour le boulonnage respecte les tolérances.  
Le formage est réalisé conformément aux plans.  
Le calcul de développé est conforme aux plans.  
Un contrôle de la pièce est effectué (géométrique, dimensionnel...).  
Le mode opératoire et le délai d'exécution de la production définis par le chef d'équipe sont respectés.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la fabrication d'un ouvrage métallique.  
Identifier les matériaux et les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage à réaliser.  
Lire et exploiter un plan de fabrication d'ouvrages métalliques.  
Exploiter une notice technique d'une machine- outil.  
Vérifier et régler les machines et les outils pour la fabrication des ouvrages métalliques.  
Utiliser des outils de mesure de longueurs et d'angles.  
Calculer des développés.  
Effectuer des opérations de débit sur des profilés et des tôles en utilisant en sécurité des machines adéquates.  
Effectuer des opérations d'usinage sur des profilés et des tôles en utilisant en sécurité des machines adéquates.  
Effectuer des opérations de formage (à chaud ou à froid) sur des profilés et des tôles en utilisant en sécurité des machines adéquates.  
Utiliser l'inox et l'aluminium.  
Déterminer les perçages en fonction du taraudage demandé.  
Effectuer les aspects de finition : ébavurage, ponçage.  
Etablir une méthode de production.  
Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.  
Respecter et appliquer les consignes de sécurité.  
Mettre en place et porter des équipements de protections collectives et individuelles.  
Manutentionner en sécurité manuellement.

Appliquer les modes opératoires prévus par l'entreprise.  
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.  
S'intégrer dans un collectif de travail.  
Connaissance des risques physiques liés au port de charges lourdes et aux postures de travail.  
Connaissance des équipements et dispositifs collectifs et individuels de prévention et de protection des risques professionnels.  
Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.  
Connaissance de la technologie des machines-outils de débits utilisés.  
Connaissance de la technologie des machines-outils d'usinage.  
Connaissance de la technologie des machines-outils de formage.  
Connaissance des différents profilés marchands utilisés en métallerie.  
Connaissance des matériaux inox et aluminium.  
Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires.  
Connaissance des documents de fabrication d'ouvrages métalliques.  
Connaissance des machines conventionnelles utilisées en métallerie.  
Connaissance des machines à positionnement numérique utilisées en métallerie.  
Connaissance des principes de débit de profilés et tôles.  
Connaissance des techniques d'ébavurage et ponçage de profilés et de tôles.  
Connaissance des techniques de formage de profilés et de tôles.  
Connaissance des outils de mesure de longueurs et d'angles.  
Connaissance des principales catégories de handicap.

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 3

### Réaliser des assemblages soudés.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du dossier de fabrication, d'instructions écrites, orales ou d'un cahier de charges, préparer la géométrie des bords et l'état des surfaces des pièces avant soudage, sélectionner le procédé de soudage, pointer et souder puis corriger les déformations résultantes du soudage selon les cotes et les tolérances des plans pour garantir la tenue de l'assemblage en service.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap. Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines), à la présence d'électricité, aux émissions de fumées, et à la manutention de charges supérieures à 55 kg. Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

La préparation des surfaces à assembler est conforme aux plans.  
Les assemblages par soudage sont conformes aux plans.  
Les cotes et les tolérances sont conformes aux plans.  
La correction des déformations résultantes du soudage permet de garantir la tenue de l'assemblage en service.  
La qualité des soudures est conforme au cahier des charges.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la fabrication d'un ouvrage métallique.  
Lire et exploiter un plan de fabrication d'ouvrages métalliques.  
Identifier les éléments à souder sur un plan.  
Préparer les bords des pièces pour des opérations de soudage.  
Respecter les dimensions et les tolérances.  
Identifier les composantes d'un descriptif de mode opératoire de soudage (DMOS).  
Mettre en service un générateur de soudage.  
Régler les paramètres de soudage.  
Réaliser des soudures bout à bout.  
Réaliser des soudures d'angle.  
Réaliser des soudures par points.  
Réaliser des soudures en monopasse à plat.  
Réaliser des soudures en multipasses à plat.  
Réaliser un contrôle visuel des soudures.  
Contrôler la géométrie et les dimensions de l'ouvrage réalisé.  
Redresser les éléments déformés après une opération de soudage.  
Utiliser des outils de mesure.  
Utiliser l'inox et l'aluminium.  
Utiliser des moyens de levage manuel.  
Renseigner les documents relatifs aux opérations de soudage pour assurer la traçabilité.  
Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.  
Manutentionner en sécurité manuellement.  
Respecter et appliquer les consignes de sécurité et de protection collectives et individuelles.

Appliquer les modes opératoires prévus par l'entreprise.  
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.  
S'intégrer dans un collectif de travail.  
Connaissance des risques physiques liés au port de charges lourdes et aux postures de travail.  
Connaissance des équipements et dispositifs collectifs et individuels de prévention et de protection des risques professionnels.  
Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.  
Connaissance de la technologie des machines-outils utilisées en métallerie.  
Connaissance des différents profilés marchands utilisés en métallerie.  
Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires dans son activité.  
Connaissance des documents de fabrication.  
Connaissance des métaux et alliages et de leur désignation.  
Connaissance des matériaux inox et aluminium.  
Connaissance des symboles de soudures.  
Connaissance des consommables de soudage.  
Connaissance des différents procédés de soudage.  
Connaissance des différents gaz de soudage.  
Connaissance des composantes d'un descriptif de mode opératoire de soudage (DMOS).  
Connaissance des risques associés à la mise en œuvre du soudage.  
Connaissance des défauts de soudure et de leur origine.  
Connaissance des méthodes de redressage des métaux à froid et à chaud.  
Connaissance de la préparation des bords et des joints en vue du soudage.  
Connaissance des outils de mesure.  
Connaissance des principales catégories de handicap.

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 4

### Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du dossier de fabrication, d'instructions écrites ou orales, identifier et déterminer les paramètres des assemblages à réaliser et les types de fixations (boulonnage, vissage et rivetage). Utiliser des outillages pour tarauder, percer, aléser puis visser. Réaliser les assemblages suivant les positions, les cotes, les tolérances d'alignement définies sur le plan d'exécution et en respectant les prescriptions (ordre, graissage et couple de serrage). Vérifier la géométrie et les dimensions des éléments assemblés : parallélisme, perpendicularité, équerrage, planéité, jeux et procéder aux ajustements.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap. Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines), à l'utilisation des outils de coupe, et à la manutention de charges supérieures à 55 kg. Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

Les assemblages sont conformes aux spécifications du plan d'exécution.  
Les assemblages respectent les prescriptions (nombre, diamètre et qualité des boulons, serrage).  
Les cotes et les tolérances sont conformes aux plans.  
La pièce est contrôlée (géométrie dimensions...).

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la fabrication d'un ouvrage métallique.  
Identifier les matériaux et les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage à réaliser.  
Lire et exploiter un plan de fabrication d'ouvrages métalliques.  
Régler et utiliser en sécurité les machines portatives et semi-stationnaires pour réaliser un assemblage.  
Utiliser des outils de mesure de longueurs et d'angles.  
Utiliser l'inox et l'aluminium.  
Exploiter une notice technique.  
Utiliser les outillages de fixation (visseuse, boulonneuse par exemple).  
Identifier les différents profils utilisés en métallerie.  
Identifier les différents types de fixation : boulonnage, vissage et rivetage.  
Exploiter une documentation technique normative NF DTU.  
Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.  
Manutentionner un assemblage en sécurité manuellement.  
Respecter et appliquer les consignes de sécurité.  
Mettre en place et porter des équipements de protections collectives et individuelles.  
Appliquer des modes opératoires prévus par l'entreprise.  
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.  
S'intégrer dans un collectif de travail.  
Connaissance des risques physiques liés au port de charges lourdes et aux postures de travail.

Connaissance des équipements et dispositifs collectifs et individuels de prévention et de protection des risques professionnels.

Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.

Connaissance de la technologie des machines-outils utilisées en métallerie.

Connaissance des différents profilés marchands utilisés en métallerie.

Connaissance des matériaux inox et aluminium.

Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur.

Connaissance des modes de fixation : boulonnage, vissage et rivetage.

Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin utilisées en métallerie.

Connaissance des principales catégories de handicap.

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 5

### Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de documents techniques, d'instructions écrites, orales ou d'un cahier des charges, préparer les surfaces de l'ouvrage pour la finition : nettoyer, dégraisser, poncer, conformément à l'état de surface exigé, puis réaliser la protection de l'ouvrage contre la corrosion par métallisation, galvanisation ou autre, en respectant le cahier des charges et en utilisant des protections collectives et individuelles.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Certaines opérations de finition peuvent être sous-traités. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines), à l'utilisation des produits de protection et à la manutention de charges supérieures à 55 kg.

Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

La finition de l'ouvrage est conforme à l'état de surface exigé.

La protection appliquée respecte le cahier des charges.

La mise en œuvre des protections collectives et individuelles garantit la sécurité des intervenants.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la fabrication d'un ouvrage métallique.

Identifier les matériaux et les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage à réaliser.

Lire et exploiter un plan de fabrication d'ouvrages métalliques.

Exploiter une notice technique des produits de finition.

Exploiter une documentation technique normative NF DTU.

Appliquer les procédures d'application des finitions.

Adapter l'outillage au travail à réaliser.

Utiliser l'inox et l'aluminium.

Nettoyer le matériel de finition.

Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.

Manutentionner en sécurité manuellement.

Respecter et appliquer les consignes de sécurité.

Mettre en place et porter des équipements de protections collectives et individuelles.

Appliquer des modes opératoires prévus par l'entreprise.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques physiques liés au port de charges lourdes et aux postures de travail.

Connaissance des équipements et dispositifs collectifs et individuels de prévention et de protection des risques professionnels.

Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.

Connaissance des matériaux inox et aluminium.

Connaissance des différents produits de finition.

Connaissance des différents produits de protection.  
Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires.  
Connaissance des principales catégories de handicap.

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 6

### Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques tridimensionnels.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir du dossier de fabrication et des instructions, dresser une liste exhaustive de l'outillage, du matériel, des fournitures et des équipements nécessaires à la fabrication d'ouvrages métalliques, puis effectuer une vérification du matériel et de l'outillage. Maîtriser les règles et conventions de représentation du dessin technique afin d'exploiter des plans d'exécution issus de logiciels dédiés à la construction métallique : repérer les dimensions (longueur, largeur, rayon, etc.) et les jeux (assemblage, montage, etc.). Identifier les normes et la réglementation en vigueur en fonction de la destination de l'ouvrage à réaliser. Etablir des fiches de débit et optimiser les débits, proposer un conditionnement respectant l'ouvrage et les règles de sécurité. Définir des procédures de fabrication. Renseigner des fiches suiveuses remises par le chef d'atelier.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, rarement seul, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap. Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines), à l'utilisation des outils de coupe, et à la manutention de charges supérieures à 55 kg. Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

La liste des équipements de sécurité et de l'outillage nécessaires pour la fabrication est exhaustive.

Les conventions de dessin sont respectées (axes, arêtes cachées, concordances des vues).

Les plans d'exécution issus de logiciels dédiés à la construction métallique sont correctement exploités.

Les normes et la réglementation en vigueur sont identifiées et appliquées en fonction de la destination de l'ouvrage à réaliser.

La fiche de débit est correctement établie.

Le conditionnement est réalisé en sécurité et en adaptation avec l'ouvrage réalisé.

La procédure de fabrication est correctement renseignée.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la fabrication d'un ouvrage métallique.

Identifier les matériaux et les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage à réaliser.

Lire et exploiter un plan d'exécution issu de logiciels dédiés à la construction métallique.

Représenter l'ouvrage à réaliser dans l'espace.

Tracer une épure.

Réaliser des tracés géométriques.

Exploiter une notice technique du matériel et de l'outillage.

Exploiter une documentation technique normative NF DTU.

Renseigner une fiche de débit (désignation, nombre et dimensions des pièces à débiter).

Définir et respecter les procédures de fabrication d'ouvrages métalliques.

Vérifier et régler les machines et les outils pour la fabrication des ouvrages métalliques.

Identifier les principaux moyens de levage et manutention.

Déterminer les moyens de conditionnement adaptés aux ouvrages et produits.

Identifier les produits de protection et de conditionnement.

Utiliser des outils de mesure de longueurs et d'angles.

Optimiser les débits sur des profilés et des tôles.  
Gérer les produits et le stock de chutes.  
Repérer les éléments débités.  
Entretien du poste de travail : nettoyage et remplacement des pièces d'usure.  
Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.  
Respecter et appliquer les consignes de sécurité et de protection collectives et individuelles.  
Appliquer des modes opératoires prévus par l'entreprise.  
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.  
S'intégrer dans un collectif de travail.  
Connaissance des risques de manutentions et postures contraignantes.  
Connaissance des équipements et dispositifs de protection et prévention.  
Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.  
Connaissance des différents profilés marchands utilisés.  
Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires dans son activité.  
Connaissance des différents tracés géométriques.  
Connaissance des documents de fabrication.  
Connaissance des différents formats de plans utilisables.  
Connaissance des conventions du dessin industriel.  
Connaissance des machines-outils et des outillages.  
Connaissance des outils de mesure.  
Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin sur logiciel dédié à la construction métallique.  
Connaissance des différents produits de protection et de conditionnement.  
Connaissance des moyens de conditionnement adaptés aux ouvrages et produits.  
Connaissance des principales catégories de handicap.

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 7

### Réaliser des assemblages soudés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du dossier de fabrication, d'instructions écrites ou orales, d'un cahier des charges, préparer la géométrie des bords et l'état des surfaces des pièces avant soudage, sélectionner le procédé de soudage, régler la position de chaque élément de l'ouvrage à réaliser. Pointer, souder en position puis corriger les déformations résultantes de soudage pour garantir la conformité dimensionnelle et la tenue de l'assemblage en service.

Réaliser les opérations de soudage en hauteur en utilisant correctement des équipements de protection individuelle, de protection collective et de manutention mécanique adaptés.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, rarement seul, sous la responsabilité d'un chef d'équipe.

Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines), électrique, émission de fumées, et à la manutention de charges supérieures à 55 kg.

Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise.

Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

La préparation des surfaces à assembler est conforme aux plans.

Les assemblages par soudage en position sont correctement réalisés.

La position et le réglage de chaque élément de l'ouvrage à réaliser sont respectés.

Les déformations de la structure métallique sont corrigées.

Les cotes et les tolérances sont respectées.

La qualité des soudures est conforme au cahier des charges.

Les équipements de protection individuelle, de protection collective et de manutention mécanique sont adaptés et correctement utilisés.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la fabrication d'un ouvrage métallique.

Lire et exploiter un plan d'exécution issu de logiciels dédiés à la construction métallique.

Représenter l'ouvrage à réaliser dans l'espace.

Identifier et appliquer les normes adaptées à l'ouvrage.

Identifier les éléments à souder sur un plan.

Préparer les bords des pièces pour des opérations de soudage.

Respecter les dimensions et les tolérances.

Identifier les composantes d'un descriptif de mode opératoire de soudage (DMOS).

Mettre en service un générateur de soudage.

Régler les paramètres de soudage.

Réaliser des soudures bout à bout.

Réaliser des soudures d'angle.

Réaliser des soudures par points.

Réaliser des soudures en monopasse à plat.

Réaliser des soudures en multipasses à plat.

Définir le séquençement de soudage et les reprises éventuelles.

Réaliser un contrôle visuel des soudures.

Contrôler la géométrie et les dimensions de l'ouvrage réalisé.  
Réaliser des soudures en position.  
Redresser les éléments déformés après une opération de soudage.  
Utiliser des instruments de mesure.  
Utiliser l'inox et l'aluminium.  
Utiliser les moyens de levage manuel.  
Renseigner les documents relatifs aux opérations de soudage pour assurer la traçabilité.  
Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.  
Respecter et appliquer les consignes de sécurité et de protection collectives et individuelles.  
Appliquer des modes opératoires prévus par l'entreprise.  
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.  
S'intégrer dans un collectif de travail.  
Connaissance des risques de manutentions et postures contraignantes.  
Connaissance des équipements et dispositifs de protection et prévention.  
Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.  
Connaissance de la technologie des machines-outils utilisées en métallerie.  
Connaissance les différents profilés marchands utilisés en métallerie.  
Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires dans son activité.  
Connaissance des documents de fabrication.  
Connaissance des métaux et alliages et de leur désignation.  
Connaissance des symboles de soudures.  
Connaissance des consommables de soudage.  
Connaissance des différents procédés de soudage.  
Connaissance des gaz de soudage.  
Connaissance des composantes d'un descriptif de mode opératoire de soudage (DMOS).  
Connaissance des risques associés à la mise en œuvre du soudage.  
Connaissance des défauts de soudure et de leur origine.  
Connaissance des méthodes de redressage des métaux à froid et à chaud.  
Connaissance de la préparation des bords et des joints en vue du soudage.  
Connaissance des matériaux inox et aluminium.  
Connaissance des outils de mesure.  
Connaissance des principales catégories de handicap.

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 8

### Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du dossier de fabrication, d'instructions écrites ou orales, identifier les éléments à assembler et les types de fixations : boulonnage, vissage et rivetage. Réaliser les assemblages suivant un plan d'exécution issu de logiciels dédiés à la construction métallique fourni par le bureau d'études et en respectant les prescriptions (ordre, graissage et couple de serrage). Vérifier la géométrie et les dimensions des éléments assemblés : parallélisme, perpendicularité, équerrement, planéité, les jeux et procéder aux ajustements.

Réaliser les assemblages en hauteur en utilisant correctement des équipements de protection individuelle, de protection collective et de manutention mécanique adaptés.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, rarement seul, sous la responsabilité d'un chef d'équipe.

Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines), à l'utilisation des outils de coupe, et à la manutention de charges supérieures à 55 kg.

Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise.

Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

Les assemblages sont conformes aux plans d'exécution issus de logiciels dédiés à la construction métallique.

Les assemblages respectent les prescriptions (nombre, diamètre et qualité des boulons, serrage).

Les cotes et les tolérances sont respectées.

Un contrôle de la pièce est effectué (géométrique, dimensionnel...).

Les équipements de protection individuelle, de protection collective et de manutention mécanique sont adaptés et correctement utilisés.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la fabrication d'un ouvrage métallique.

Identifier les matériaux et les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage à réaliser.

Lire et exploiter un plan de fabrication d'ouvrages métalliques.

Régler et utiliser en sécurité les machines portatives et semi-stationnaires pour réaliser l'assemblage.

Utiliser des outils de mesure de longueurs et d'angles.

Exploiter une notice technique des fixations et outillages.

Choisir et identifier les boulons.

Utiliser les outillages de fixation (visseuse, boulonneuse par exemple).

Identifier Les différents profils utilisés en métallerie.

Utiliser l'inox et l'aluminium.

Identifier Les différents types de fixation : boulonnage, vissage et rivetage.

Exploiter une documentation technique normative NF DTU.

Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.

Manutentionner en sécurité manuellement.

Respecter et appliquer les consignes de sécurité et de protection collectives et individuelles.

Appliquer des modes opératoires prévus par l'entreprise.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques de manutentions et postures contraignantes.

Connaissance des équipements et dispositifs de protection et prévention.

Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.

Connaissance de la technologie des machines-outils utilisées en métallerie.

Connaissance les différents profilés marchands utilisés en métallerie.

Connaissance des matériaux inox et aluminium.

Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires dans son activité.

Connaissance des modes de fixation : boulonnage, vissage et rivetage.

Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin sur logiciel dédié à la construction métallique.

Connaissance des principales catégories de handicap.

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 9

### Effectuer les opérations de dépose.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En rénovation et à partir du dossier d'exécution, procéder à la dépose d'ouvrages métalliques existants, analyser l'environnement de l'intervention, sécuriser la zone de dépose par la présence des protections collectives (balisage, signalisation...) et déterminer le matériel et l'outillage nécessaire à la dépose. Réaliser la dépose d'ouvrages existants sans détériorer l'environnement direct de l'ouvrage et en utilisant les moyens de manutentions adaptés, puis trier et évacuer les produits de la dépose suivant les principes de l'économie circulaire et du réemploi.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce sur chantier ou parfois en site occupé, en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap. Il communique et alerte le chef d'équipe s'il constate un risque pour les personnes ou les ouvrages. Les risques pour la santé du professionnel sont liés à la manutention de charges supérieures à 55 kg et au travail en hauteur. Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

La zone de dépose est sécurisée.  
Le matériel et l'outillage nécessaire à la dépose sont identifiés.  
La dépose est effectuée en respectant l'environnement direct de l'ouvrage.  
Les moyens de manutention sont adaptés et correctement utilisés.  
Les principes de l'économie circulaire et du réemploi sont appliqués.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Préparer le matériel et l'outillage nécessaire pour les opérations de dépose.  
Balisier et mettre en œuvre des dispositifs de protection des biens et des personnes.  
Exploiter un plan d'implantation.  
Identifier les ouvrages à déposer.  
Exploiter une documentation technique normative NF DTU.  
Exploiter une notice technique.  
Décoder et exploiter la documentation sur la prévention des risques professionnels (PPSPS, DUER par exemple).  
Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.  
Intégrer les principes de développement durable dans son travail.  
Nettoyer le chantier, trier, stocker et évacuer les déchets conformément à la réglementation en vigueur.  
Utiliser en sécurité les moyens de manutention adaptés.  
Respecter et appliquer les consignes de sécurité et de protection collectives et individuelles.

Appliquer des modes opératoires prévus par l'entreprise.  
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.  
Coordonner son intervention avec d'autres corps d'état.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques de manutentions et postures contraignantes.  
Connaissance des équipements et dispositifs de protection et prévention.

Connaissance du rôle et du domaine d'intervention des acteurs et organismes de la prévention des risques (IT, OPPBTP, CRAM, CARSAT, CHSCT par exemple).

Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.

Connaissance de la technologie des machines-outils utilisées en métallerie.

Connaissance de principes de l'économie circulaire et du réemploi sont appliqués.

Connaissance les différents profilés marchands utilisés en métallerie.

Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires dans son activité.

Connaissance de l'environnement chantier (se repérer sur un plan, accessibilité).

Connaissance de la conduite à tenir en cas d'accident (incluant le programme SST : de santé et de sécurité au travail).

Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin sur logiciel dédié à la construction métallique.

Connaissance des équipements et dispositifs de protection et prévention.

Connaissance des gestes et postures pour la manutention

Connaissance des principales catégories de handicap.

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 10

### **Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de pose et installation d'ouvrages métalliques.**

#### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

A partir du dossier d'exécution, préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages sur chantier, en vue d'une pose et installation dans des constructions neuves ou en réhabilitation.

Dresser une liste exhaustive de l'outillage, du matériel, et des équipements nécessaires à la pose et à l'installation d'ouvrage métallique, en prenant en compte l'accès des personnes aux postes de travail en sécurité. Repérer, distribuer et stocker les ouvrages et matériels sur le chantier en utilisant les moyens de manutention adaptés. Contrôler la conformité au dossier d'exécution des approvisionnements et des ouvrages en interface avec l'ouvrage à poser. Effectuer un relevé dimensionnel et identifier les spécifications géométriques sur un croquis, décrire l'état et la nature du support puis réaliser le traçage de l'implantation d'ouvrage métallique en respectant les plans d'exécution.

#### **Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

La compétence s'exerce dans un atelier ou sur chantier et parfois en site occupé, en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Il communique et alerte le chef d'équipe s'il constate un risque pour les personnes ou les ouvrages.

Les risques pour la santé du professionnel sont liés à la manutention de charges supérieures à 55 kg et au travail en hauteur.

Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### **Critères de performance**

La liste des équipements de sécurité et de l'outillage nécessaires pour la pose et l'installation est exhaustive.

La distribution et le stockage des ouvrages et matériels sur le chantier sont réalisés en utilisant les moyens de manutention adaptés.

Les équipements de protection individuelle, de protection collective sont adaptés aux risques de la tâche. La fiche de relevés (état et nature du support, dimensionnel, géométrie) permet l'implantation de l'ouvrage métallique.

Les points de contrôle des approvisionnements et des ouvrages en interface sont vérifiés de manière conforme au dossier d'exécution.

Les implantations tracées respectent les plans d'exécution.

#### **Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs**

Préparer le matériel et l'outillage nécessaire aux travaux de pose et d'installation d'ouvrage métallique.

Exploiter un dossier d'exécution de pose d'ouvrage métallique.

Exploiter une documentation technique normative NF DTU.

Décoder et exploiter les notices d'utilisation et de montage.

Décoder les fiches techniques des produits.

Utiliser les outils de mesure et traçage.

Régler et utiliser les outillages d'implantation (niveau, laser ...).

Tracer l'implantation des ouvrages en fonction des traits de référence (axes - alignement - niveau, aplomb, surface de référence...).

Décrire techniquement un ouvrage ou partie d'ouvrage relevant du secteur de la métallerie. Identifier les quantités d'un ouvrage : matériaux matériels et main-d'œuvre.

Analyser les risques liés au chantier.

Décoder et exploiter la documentation sur la prévention des risques professionnels (PPSPS, DUER par exemple).  
Identifier les situations à risques, d'accident et d'atteinte à la santé.  
Respecter et appliquer les consignes de sécurité et de protection collectives et individuelles.  
Utiliser en sécurité les moyens de manutention.  
Appliquer des modes opératoires prévus par l'entreprise.  
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.  
Coordonner son intervention avec d'autres corps d'état.  
S'intégrer dans un collectif de travail.  
Connaissance des risques de manutentions et postures contraignantes.  
Connaissance des équipements et dispositifs de protection et prévention.  
Connaissance du rôle et du domaine d'intervention des acteurs et organismes de la prévention des risques (IT, OPPBTP, CRAM, CARSAT, CHSCT par exemple).  
Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.  
Connaissance de la technologie des machines-outils utilisées en métallerie.  
Connaissance de principes de l'économie circulaire et du réemploi sont appliqués.  
Connaissance des différents profilés marchands utilisés en métallerie.  
Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires dans son activité.  
Connaissance de l'environnement chantier (se repérer sur un plan, accessibilité).  
Connaissance de la conduite à tenir en cas d'accident (incluant le programme SST : de santé et de sécurité au travail).  
Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin sur logiciel dédié à la construction métallique.  
Connaissance des équipements et dispositifs de protection et prévention.  
Connaissance des gestes et postures pour la manutention.  
Connaissance des principales catégories de handicap.

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 11

### Positionner, fixer et régler un ouvrage métallique.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Lors de la phase de mise en œuvre sur chantier et à partir du dossier d'exécution et de consignes, positionner, fixer et régler un ouvrage métallique, en respectant les normes NF DTU en vigueur et les règles de protection individuelle, collective et de manutention mécanique adaptés.

Vérifier l'état du support, positionner, caler et régler provisoirement l'ouvrage en respectant l'implantation de pose, effectuer des scellements et fixations mécaniques ou chimiques en fonction des paramètres du support et de la pièce à sceller, suivant les normes NF DTU en vigueur. Régler définitivement l'ouvrage (niveau, aplomb et jeux) et contrôler la qualité et la conformité de l'ouvrage installé au dossier d'exécution.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce sur chantier et parfois en site occupé, en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap. Il communique et alerte le chef d'équipe s'il constate un risque pour les personnes ou les ouvrages.

Les risques pour la santé du professionnel sont liés à la manutention de charges supérieures à 55 kg et au travail en hauteur. Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

Les équipements de sécurité correspondent aux risques de la tâche.

Les aplombs, les niveaux et les tolérances sur les dimensions du support respectent la norme NF DTU en vigueur.

Le choix et la mise en œuvre des fixations sont adaptés au support et réalisés suivant les normes NF DTU en vigueur.

La qualité, l'implantation et les fixations de l'ouvrage installé sont conformes au dossier d'exécution.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Décoder et exploiter une documentation technique normative NF DTU.

Lire et exploiter un dossier d'exécution de pose d'ouvrage métallique.

Utiliser les outils de mesure et traçage.

Exploiter des notices de fabricants.

Décoder les fiches techniques des produits.

Régler et utiliser les outillages d'implantation (niveau, laser ...).

Réaliser les réglages des aplombs et niveaux.

Réaliser les calages.

Réceptionner et contrôler le support.

Repérer des anomalies et les signaler au chef d'équipe.

Effectuer des scellements mécaniques et chimiques.

Utiliser en sécurité le matériel électroportatif.

Assurer le maintien provisoire de l'ouvrage.

Analyser les risques liés au chantier.

Décoder et exploiter la documentation sur la prévention des risques professionnels (PPSPS, DUER par exemple).

Identifier les situations à risques, d'accident et d'atteinte à la santé.

Respecter et appliquer les consignes de sécurité et de protection collectives et individuelles.

Utiliser en sécurité les moyens de manutention.

Intégrer les principes de développement durable dans son travail.

Appliquer des modes opératoires prévus par l'entreprise.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

Coordonner son intervention avec d'autres corps d'état

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques de manutentions et postures contraignantes.

Connaissance des équipements et dispositifs de protection et prévention.

Connaissance du rôle et du domaine d'intervention des acteurs et organismes de la prévention des risques (IT, OPPBTP, CRAM, CARSAT, CHSCT par exemple).

Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.

Connaissance de la technologie des machines-outils utilisées en métallerie.

Connaissance de principes de l'économie circulaire et du réemploi sont appliqués.

Connaissance les différents profilés marchands utilisés en métallerie.

Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires dans son activité.

Connaissance de l'environnement chantier (se repérer sur un plan, accessibilité).

Connaissance de la conduite à tenir en cas d'accident (incluant le programme SST : de santé et de sécurité au travail).

Connaissance de l'outillage électroportatif et des principes de maintenance de premier niveau.

Connaissance des différents scellements mécaniques et chimiques.

Connaissance des techniques de réglage.

Connaissance des techniques de calage.

Connaissance des principaux types de contrôles.

Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin sur logiciel dédié à la construction métallique.

Connaissance des équipements et dispositifs de protection et prévention.

Connaissance des gestes et postures pour la manutention.

Connaissance des principales catégories de handicap.

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 12

### Réaliser la finition de l'ouvrage posé.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Pour terminer la phase de mise en œuvre sur chantier, procéder à la finition de l'ouvrage posé. Assurer l'étanchéité à l'air, à l'eau et au vent (AEV) conformément aux prescriptions des normes NF DTU en vigueur, régler les aplombs et les niveaux définitivement, puis réaliser des essais de fonctionnement des éléments mobiles et contrôler la qualité de l'ouvrage posé. A la fin de l'intervention, trier les déchets, les stocker et les évacuer suivant leur classe et la réglementation en vigueur, puis renseigner les documents d'intervention et de qualité.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce sur chantier et parfois en site occupé, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap. Il communique et alerte le chef d'équipe s'il constate un risque pour les personnes ou les ouvrages. Les risques pour la santé du professionnel sont liés à la manutention de charges supérieures à 55 kg, à l'utilisation des produits de finition et au travail en hauteur. Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

L'étanchéité est conforme aux prescriptions des normes NF DTU en vigueur.  
Les réglages des aplombs et niveaux sont vérifiés avant la mise en service.  
Le fonctionnement des éléments mobiles est vérifié.  
Les principes de l'économie circulaire et du réemploi sont appliqués.  
La réception et le contrôle du chantier sont effectués.  
Les documents d'intervention et de qualité sont renseignés.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Décoder et exploiter une documentation technique normative NF DTU.  
Lire et exploiter un dossier d'exécution de pose d'ouvrage métallique.  
Utiliser les outils de mesure et traçage.  
Exploiter des notices de fabricants.  
Régler et utiliser les outillages d'implantation (niveau, laser ...).  
Réaliser les joints d'étanchéité.  
Utiliser en sécurité le matériel électroportatif.  
Effectuer un autocontrôle et renseigner les fiches Qualité.  
Analyser les risques liés au chantier.  
Repérer des anomalies et les signaler au chef d'équipe.  
Décoder et exploiter la documentation sur la prévention des risques professionnels (PPSPS, DUER par exemple).  
Identifier les situations à risques, d'accident et d'atteinte à la santé.  
Respecter et appliquer les consignes de sécurité et de protection collectives et individuelles.  
Utiliser en sécurité les moyens de manutention.  
Intégrer les principes de développement durable dans son travail.

Appliquer des modes opératoires prévus par l'entreprise.  
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.  
Coordonner son intervention avec d'autres corps d'état.

Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques de manutentions et postures contraignantes.  
Connaissance des équipements et dispositifs de protection et prévention.  
Connaissance du rôle et du domaine d'intervention des acteurs et organismes de la prévention des risques (IT, OPPBTP, CRAM, CARSAT, CHSCT par exemple).  
Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.  
Connaissance de la technologie des machines-outils utilisées en métallerie.  
Connaissance de principes de l'économie circulaire et du réemploi sont appliqués.  
Connaissance les différents profilés marchands utilisés en métallerie.  
Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires dans son activité.  
Connaissance de l'environnement chantier (se repérer sur un plan, accessibilité).  
Connaissance des différents scellements mécaniques et chimiques.  
Connaissance des techniques de réglage.  
Connaissance des techniques de calage.  
Connaissance des différents types d'étanchéité.  
Connaissance des techniques et méthodes d'étanchéité.  
Connaissance de la conduite à tenir en cas d'accident (incluant le programme SST : de santé et de sécurité au travail).  
Connaissance de l'outillage électroportatif et des principes de maintenance de premier niveau.  
Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin sur logiciel dédié à la construction métallique.  
Connaissance des équipements et dispositifs de protection et prévention.  
Connaissance des gestes et postures pour la manutention.  
Connaissance des principales catégories de handicap.

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 13

### **Intégrer des produits verriers dans des ouvrages métalliques.**

#### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

A partir du dossier d'exécution, des indications portées sur les plans de miroiterie, effectuer le chargement et déchargement des produits verriers en utilisant des équipements de protection individuelle, de protection collective et de manutention mécanique adaptés, identifier le produit verrier à intégrer, préparer les fixations des parcloles avec des vis auto-perforeuses ou percée taraudée, mettre les joints d'étanchéité, le produit verrier, positionner correctement les cales, puis fixer les parcloles.

Réaliser ces opérations conformément aux normes NF DTU en vigueur.

#### **Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

La compétence s'exerce dans un atelier ou sur chantier, en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines), à la manipulation des produits verriers et à la manutention de charges supérieures à 55 kg.

Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### **Critères de performance**

La manipulation des produits verriers : chargement, déchargement et levage, est réalisée en toute sécurité.

Les modes de liaison avec la structure sont respectés.

La mise en œuvre des joints d'étanchéité et du calage des produits verriers respectent les normes NF DTU en vigueur.

Les indications portées sur les plans de miroiterie sont respectées. Les consignes de fixation sont appliquées.

#### **Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs**

Lire et exploiter un plan d'exécution.

Exploiter une notice technique.

Exploiter une documentation technique normative NF DTU.

Décharger et stocker des vitrages.

Identifier les différents types de vitrages.

Mettre en œuvre les joints d'étanchéités.

Caler des vitrages.

Fixer mécaniquement les vitrages.

Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.

Appliquer les consignes de sécurité pour manipuler les produits verriers.

Respecter et appliquer les modes opératoires prévus par l'entreprise.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques de manutentions et postures contraignantes.

Connaissance des équipements et dispositifs de protection et prévention.

Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.

Connaissance des techniques d'installation et de la réglementation en fonction des supports, des systèmes de fixation et des techniques d'étanchéité suivant les normes en vigueur.

Connaissance des différents types de vitrages.

Connaissance des différents types de calages.

Connaissance des différents types de fixations des produits verriers.

Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires dans son activité.

Connaissance des principales catégories de handicap.

## FICHE DES COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

### Communiquer

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Lors de la préparation de l'exécution des travaux de fabrication, de pose et installation, dresser une liste exhaustive de l'outillage, du matériel, des fournitures et des équipements nécessaires à la fabrication d'ouvrage métallique. Renseigner des fiches suiveuses remises par le chef d'atelier. Avant la mise en œuvre sur chantier, localiser le site et lever les difficultés liées à l'accès Sécuriser la zone de dépose. Déterminer le matériel et l'outillage nécessaire à la dépose. Communiquer et alerter le chef d'équipe s'il constate un risque pour les personnes ou les ouvrages. Renseigner les documents d'intervention et de qualité.

#### Critères de performance

La liste des équipements de sécurité et de l'outillage nécessaires pour la fabrication est exhaustive.

La zone de dépose est sécurisée.

Le matériel et l'outillage nécessaire à la dépose sont identifiés.

Les documents d'intervention et de qualité sont renseignés.

### Travailler et coopérer au sein d'un collectif

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En atelier manutentionner les profilés et les tôles, réaliser les assemblages, vérifier le matériel et l'outillage. Avant la mise en œuvre sur chantier, sécuriser la zone de dépose, sur chantier, communiquer et alerter le chef d'équipe s'il constate un risque pour les personnes ou les ouvrages. Repérer, distribuer et stocker les ouvrages et matériels sur le chantier en utilisant les moyens de manutention adaptés.

#### Critères de performance

La zone de dépose est sécurisée.

La distribution et le stockage des ouvrages et matériels sur le chantier sont réalisés en utilisant les moyens de manutention adaptés.

### Respecter des règles et des procédures

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En atelier ou sur un chantier, suivre des procédures de fabrication, de pose et d'installation en respectant les consignes, les normes NF DTU en vigueur et les recommandations prescrites par les fabricants. Respecter les règles de sécurité et de qualité, suivre un mode opératoire en respectant le délai d'exécution. Réaliser les assemblages suivant les positions, les cotes, les tolérances d'alignement définies sur le plan et en respectant les prescriptions. Effectuer la protection de l'ouvrage contre la corrosion par métallisation, galvanisation ou autre, en respectant le cahier des charges.

Réaliser la dépose d'ouvrages existants sans détériorer l'environnement direct de l'ouvrage. Trier et évacuer les produits de la dépose suivant les principes de l'économie circulaire et du réemploi.

Caler, régler et Effectuer des scellements et fixations mécaniques ou chimiques en fonction des paramètres du support et de la pièce à sceller, suivant les normes NF DTU en vigueur. Assurer l'étanchéité à l'air, à l'eau et au vent (AEV) conformément aux prescriptions.

Réaliser les joints d'étanchéité, calage fixation des parcloles conformément aux normes NF DTU en vigueur.

## Critères de performance

Les conventions de dessin sont respectées (axes, arêtes cachées, concordances des vues).

L'intervention respecte le mode opératoire et prend en compte le délai d'exécution.

Les cotes et les tolérances sont respectées.

La protection appliquée respecte le cahier des charges.

La mise en œuvre des protections collectives et individuelles garantit la sécurité des intervenants.

Les assemblages respectent les prescriptions (nombre, diamètre et qualité des boulons, serrage).

La dépose est effectuée en respectant l'environnement direct de l'ouvrage.

Les principes de l'économie circulaire et du réemploi sont appliqués.

Les aplombs, les niveaux et les tolérances sur les dimensions du support respectent la norme NF DTU en vigueur.

Le choix et la mise en œuvre des fixations sont adaptés au support et réalisés suivant les normes NF DTU en vigueur.

L'étanchéité est conforme aux prescriptions.

La mise en œuvre des joints d'étanchéité et du calage des produits verriers respectent les normes NF DTU en vigueur.

## Glossaire du RP

### Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

### Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

### Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

### Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

### Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

### Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

### Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

---

### **Savoir-faire organisationnel**

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

### **Savoir-faire relationnel**

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

### **Savoir-faire technique**

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Annexe - Référentiel de certification (RC) du titre à finalité professionnelle de "métallier" niveau V (3)

# **RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION (RC) DU TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE « MÉTALLIER » NIVEAU V (3)**

## 1. Références de la spécialité

**Intitulé du titre professionnel : Métallier**

**Sigle du titre professionnel : METAL**

**Niveau : V (3)**

### Référence en France métropolitaine

**Code(s) NSF : 254s - Soudeur, serrurier, chaudronnier, tôlier, carrossier, métallier, ...**

**Code(s) ROME : H2911**

**Formacode : 22387**

**Date de l'arrêté : 06/02/2024**

**Date de parution au JO de l'arrêté : 14/02/2024**

**Date d'effet de l'arrêté : 24/07/2024**

## 2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

*Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel de certification (RC) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.*

*L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.*

*La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.*

## 3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel METAL

***Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :***

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.*
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.*

***Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.***

### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités                                             | Compétences évaluées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Durée       | Détail de l'organisation de l'épreuve                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mise en situation professionnelle</b>              | <p>Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans. Débiter, usiner et former des profilés et des tôles. Réaliser des assemblages soudés.</p> <p>Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés.</p> <p>Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques tridimensionnels. Réaliser des assemblages soudés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels. Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels.</p> <p>Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.</p> | 14 h 00 min | À partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat fabrique un ouvrage métallique tridimensionnel comprenant un ouvrant.                                                                                                                     |
| <b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |             |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| ▪ Entretien technique                                 | <p>Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans. Débiter, usiner et former des profilés et des tôles. Réaliser des assemblages soudés.</p> <p>Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés.</p> <p>Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques tridimensionnels. Réaliser des assemblages soudés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels. Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels.</p> <p>Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.</p> | 00 h 20 min | <p>Le jury dispose d'un guide d'entretien.</p> <p>Le jury mène un entretien devant les productions du candidat permettant de compléter l'évaluation des compétences mobilisées lors de la mise en situation professionnelle.</p>                       |
| ▪ Questionnaire professionnel                         | Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 00 h 15 min | <p>Le questionnaire professionnel est organisé avant la mise en situation professionnelle, en simultané pour tous les candidats en présence d'un surveillant.</p> <p>Le candidat répond par écrit à un questionnaire à choix multiples.</p>            |
| ▪ Questionnement à partir de production(s)            | <p>Effectuer les opérations de dépose.</p> <p>Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de pose et installation d'ouvrages métalliques.</p> <p>Positionner, fixer et régler un ouvrage métallique. Réaliser la finition de l'ouvrage posé.</p> <p>Intégrer des produits verriers dans des ouvrages métalliques.</p>                                                                                                                                                                                                                             | 00 h 20 min | <p>Le jury dispose d'un guide de questionnement.</p> <p><b>Temps 1, durée 00 h 10 min :</b> Le candidat présente oralement ses productions au jury.</p> <p><b>Temps 2, durée 00 h 10 min :</b> Le candidat répond oralement aux questions du jury.</p> |
| <b>Entretien final</b>                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 00 h 20 min | Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (00 h 10 min)                                                                                  |
|                                                       | Durée totale de l'épreuve pour le candidat :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 15 h 15 min |                                                                                                                                                                                                                                                        |

**Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :**

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en présence du surveillant. Elle débute immédiatement après avoir renseigné le questionnaire professionnel.

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle et le questionnaire professionnel. Les candidats sont reçus individuellement et à tour de rôle dans l'atelier devant leurs productions.

**Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :**

Le questionnement à partir de productions est réalisé après l'entretien technique. Les candidats sont reçus individuellement et à tour de rôle dans un local prévu à cet effet.

Avant le questionnement à partir de productions, le responsable de session remet au jury sous forme de dossier nominatif, l'ensemble des documents produits par le candidat.

Le jury questionne le candidat sur la base de ses productions présentées dans son dossier support.

Les productions sont réalisées en formation ou en entreprise, elles sont contrôlées par un professionnel ou le formateur (prise en compte de la sécurité, moyens mobilisés, respect des consignes, précision, qualité de la production, relationnel, etc.).

Les productions sont présentées dans un dossier support et sont issues de travaux de pose et d'installation d'ouvrages métalliques auxquels le candidat a participé activement, seul ou en équipe. Le ou les chantiers de pose et d'installation sélectionnés sont d'une complexité nécessaire et suffisante pour permettre au candidat de mobiliser, dans la mesure du possible, toutes les composantes des compétences à évaluer. Lors de la session d'examen le jury doit être en mesure d'évaluer sur la base des productions présentées la globalité des critères d'évaluation et in fine la maîtrise des compétences par le candidat.

Sur le site de formation ou sur un ou plusieurs chantiers en entreprise, suivant des consignes communiquées et sur la base de documents fournis (plans, procédures, PPSPS, schémas, etc.), le candidat réalise pour les 5 compétences, la globalité des opérations décrites dans le référentiel emploi activités et compétences (REAC) du titre professionnel de Métallier.

La conformité des dossiers support vis-à-vis des règles énoncées ci-après est vérifiée par une personne désignée par le responsable de session qui peut être un formateur chargé de la formation ou de l'accompagnement du candidat.

Le responsable de session **désigne un accompagnateur** qui peut être un formateur chargé de la formation ou de l'accompagnement du candidat. Cette personne veille que les dossiers traités soient d'un niveau de complexité suffisant et aide le candidat dans la rédaction et la présentation des documents composant le dossier support.

### **Règles de rédaction du dossier support :**

Le dossier remis au responsable de session, sur support papier et support numérique, au format A4 ou A3 est constitué :

- d'une page de garde mentionnant le nom, le prénom et la date ;
- d'un sommaire ;
- deux à trois pages recto descriptives par compétences, hors annexes (plans, procédures, PPSPS, schémas, etc.).

### **Planning de livraison du dossier support :**

Le candidat remet son dossier support au moins **cinq jours ouvrés** avant la session d'examen au responsable de session.

### **Règles communes à chaque compétence évaluée :**

Pour illustrer la mise en œuvre de chaque compétence, le candidat, peut utiliser des photos classées chronologiquement, permettant de tracer les étapes ou opérations de la mission.

Le dossier support décrit pour chacune des 5 compétences objet de l'évaluation

- L'objet de la mission qui a permis de mobiliser la compétence (la dépose d'ouvrages existants, la préparation, l'implantation et la pose, etc.) ;
- La description des contextes professionnels (lieu, date, durée, environnement, etc.) ;
- Les conditions de mise en œuvre (seul, en équipe, avec son tuteur, etc.) ;
- Les moyens mis à disposition, les consignes écrites ou orales, la méthode employée ; les matériels mobilisés, relations professionnelles, etc.) ;
- La description des opérations effectuées, y compris les tâches récurrentes sous forme de mode opératoire illustré par exemple.

Pour rappel, les compétences objet de l'évaluation à partir de productions sont mises en œuvre lors d'un ou plusieurs chantiers de pose et installation d'ouvrages métalliques, à défaut dans un espace de travail reconstitué représentatif d'une situation réelle de chantier(s) concernant :

- La dépose d'un ouvrage métallique ;
- La préparation et distribution des moyens et ouvrages pour un chantier de pose et installation d'ouvrages métalliques ;
- L'implantation et la pose d'ouvrages métalliques ;
- La réalisation de la finition de l'ouvrage posé ;
- L'intégration des produits verriers dans des ouvrages métalliques.

**Précisions pour le candidat VAE :**

Concernant le questionnement à partir de production(s) :

Les productions sont réalisées par le candidat en amont de la session d'examen au titre professionnel et issues de travaux réalisés en autonomie et contrôlés par un professionnel.

Le centre organisateur informe le candidat VAE qu'il doit se présenter à la session d'examen avec sa tenue de travail : veste, pantalon, chaussures de sécurité et gants de manutention.

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

| Compétences professionnelles                                        | Critères d'évaluation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Mise en situation professionnelle   | Autres modalités d'évaluation       |                             |                                          |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|------------------------------------------|
|                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                     | Entretien technique                 | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Réaliser des ouvrages métalliques plans.                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                     |                                     |                             |                                          |
| Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans. | La liste des équipements de sécurité et de l'outillage nécessaires pour la fabrication est exhaustive.<br>Les conventions de dessin sont respectées (axes, arêtes cachées, concordances des vues).<br>Les documents de fabrication sont correctement analysés et exploités. Les tracés permettent la réalisation et les mises en forme attendues. La fiche de débit est correctement établie.<br>La procédure de fabrication est correctement renseignée.                                 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>    | <input type="checkbox"/>                 |
| Débiter, usiner et former des profilés et des tôles.                | Les débits des produits métalliques sont ébavurés et conformes aux plans. Les débits de profilés et tôles sont optimisés.<br>L'implantation des perçages pour le boulonnage respecte les tolérances. Le formage est réalisé conformément aux plans.<br>Le calcul de développé est conforme aux plans.<br>Un contrôle de la pièce est effectué (géométrique, dimensionnel...).<br>Le mode opératoire et le délai d'exécution de la production définis par le chef d'équipe sont respectés. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>    | <input type="checkbox"/>                 |
| Réaliser des assemblages soudés.                                    | La préparation des surfaces à assembler est conforme aux plans. Les assemblages par soudage sont conformes aux plans.<br>Les cotes et les tolérances sont conformes aux plans.<br>La correction des déformations résultantes du soudage permet de garantir la tenue de l'assemblage en service.<br>La qualité des soudures est conforme au cahier des charges.                                                                                                                            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>    | <input type="checkbox"/>                 |
| Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés.               | Les assemblages sont conformes aux spécifications du plan d'exécution. Les assemblages respectent les prescriptions (nombre, diamètre et qualité des boulons, serrage).<br>Les cotes et les tolérances sont conformes aux plans.<br>La pièce est contrôlée (géométrie dimensions...).                                                                                                                                                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>    | <input type="checkbox"/>                 |

| Compétences professionnelles                                                   | Critères d'évaluation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Mise en situation professionnelle   | Autres modalités d'évaluation       |                                     |                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------|
|                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                     | Entretien technique                 | Questionnaire professionnel         | Questionnement à partir de production(s) |
| Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.                | La finition de l'ouvrage est conforme à l'état de surface exigé.<br>La protection appliquée respecte le cahier des charges.<br>La mise en œuvre des protections collectives et individuelles garantit la sécurité des intervenants.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                 |
| <b>Réaliser des ouvrages métalliques tridimensionnels.</b>                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                     |                                     |                                     |                                          |
| Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques tridimensionnels. | La liste des équipements de sécurité et de l'outillage nécessaires pour la fabrication est exhaustive.<br>Les conventions de dessin sont respectées (axes, arêtes cachées, concordances des vues).<br>Les plans d'exécution issus de logiciels dédiés à la construction métallique sont correctement exploités.<br>Les normes et la réglementation en vigueur sont identifiées et appliquées en fonction de la destination de l'ouvrage à réaliser.<br>La fiche de débit est correctement établie.<br>Le conditionnement est réalisé en sécurité et en adaptation avec l'ouvrage réalisé.<br>La procédure de fabrication est correctement renseignée. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>                 |
| Débiter, usiner et former des profilés et des tôles.                           | Les débits des produits métalliques sont ébavurés et conformes aux plans. Les débits de profilés et tôles sont optimisés.<br>L'implantation des perçages pour le boulonnage respecte les tolérances. Le formage est réalisé conformément aux plans.<br>Le calcul de développé est conforme aux plans.<br>Un contrôle de la pièce est effectué (géométrique, dimensionnel...).<br>Le mode opératoire et le délai d'exécution de la production définis par le chef d'équipe sont respectés.                                                                                                                                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>                 |

| Compétences professionnelles                                                                         | Critères d'évaluation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Mise en situation professionnelle   | Autres modalités d'évaluation       |                                     |                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------|
|                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                     | Entretien technique                 | Questionnaire professionnel         | Questionnement à partir de production(s) |
| Réaliser des assemblages soudés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels.                      | La préparation des surfaces à assembler est conforme aux plans.<br>Les assemblages par soudage en position sont correctement réalisés. La position et le réglage de chaque élément de l'ouvrage à réaliser sont respectés.<br>Les déformations de la structure métallique sont corrigées. Les cotes et les tolérances sont respectées.<br>La qualité des soudures est conforme au cahier des charges.<br>Les équipements de protection individuelle, de protection collective et de manutention mécanique sont adaptés et correctement utilisés. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>                 |
| Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels. | Les assemblages sont conformes aux plans d'exécution issus de logiciels dédiés à la construction métallique.<br>Les assemblages respectent les prescriptions (nombre, diamètre et qualité des boulons, serrage).<br>Les cotes et les tolérances sont respectées.<br>Un contrôle de la pièce est effectué (géométrique, dimensionnel...) .<br>Les équipements de protection individuelle, de protection collective et de manutention mécanique sont adaptés et correctement utilisés.                                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>                 |
| Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.                                      | La finition de l'ouvrage est conforme à l'état de surface exigé.<br>La protection appliquée respecte le cahier des charges.<br>La mise en œuvre des protections collectives et individuelles garantit la sécurité des intervenants.                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                 |
| <b>Poser et installer des ouvrages métalliques.</b>                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                     |                                     |                                     |                                          |
| Effectuer les opérations de dépose.                                                                  | La zone de dépose est sécurisée.<br>Le matériel et l'outillage nécessaire à la dépose sont identifiés.<br>La dépose est effectuée en respectant l'environnement direct de l'ouvrage.<br>Les moyens de manutention sont adaptés et correctement utilisés. Les principes de l'économie circulaire et du réemploi sont appliqués.                                                                                                                                                                                                                   | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/>      |

| Compétences professionnelles                                                                                              | Critères d'évaluation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation |                             |                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|------------------------------------------|
|                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                   | Entretien technique           | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de pose et installation d'ouvrages métalliques. | La liste des équipements de sécurité et de l'outillage nécessaires pour la pose et l'installation est exhaustive.<br>La distribution et le stockage des ouvrages et matériels sur le chantier sont réalisés en utilisant les moyens de manutention adaptés.<br>Les équipements de protection individuelle, de protection collective sont adaptés aux risques de la tâche.<br>La fiche de relevés (état et nature du support, dimensionnel, géométrie) permet l'implantation de l'ouvrage métallique.<br>Les points de contrôle des approvisionnements et des ouvrages en interface sont vérifiés de manière conforme au dossier d'exécution. Les implantations tracées respectent les plans d'exécution. | <input type="checkbox"/>          | <input type="checkbox"/>      | <input type="checkbox"/>    | <input checked="" type="checkbox"/>      |
| Positionner, fixer et régler un ouvrage métallique.                                                                       | Les équipements de sécurité correspondent aux risques de la tâche.<br>Les aplombs, les niveaux et les tolérances sur les dimensions du support respectent la norme NF DTU en vigueur.<br>Le choix et la mise en œuvre des fixations sont adaptés au support et réalisés suivant les normes NF DTU en vigueur.<br>La qualité, l'implantation et les fixations de l'ouvrage installé sont conformes au dossier d'exécution.                                                                                                                                                                                                                                                                                | <input type="checkbox"/>          | <input type="checkbox"/>      | <input type="checkbox"/>    | <input checked="" type="checkbox"/>      |
| Réaliser la finition de l'ouvrage posé.                                                                                   | L'étanchéité est conforme aux prescriptions des normes NF DTU en vigueur. Les réglages des aplombs et niveaux sont vérifiés avant la mise en service. Le fonctionnement des éléments mobiles est vérifié.<br>Les principes de l'économie circulaire et du réemploi sont appliqués. La réception et le contrôle du chantier sont effectués.<br>Les documents d'intervention et de qualité sont renseignés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <input type="checkbox"/>          | <input type="checkbox"/>      | <input type="checkbox"/>    | <input checked="" type="checkbox"/>      |
| Intégrer des produits verriers dans des ouvrages métalliques.                                                             | La manipulation des produits verriers : chargement, déchargement et levage, est réalisée en toute sécurité.<br>Les modes de liaison avec la structure sont respectés.<br>La mise en œuvre des joints d'étanchéité et du calage des produits verriers respectent les normes NF DTU en vigueur.<br>Les indications portées sur les plans de miroiterie sont respectées. Les consignes de fixation sont appliquées.                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <input type="checkbox"/>          | <input type="checkbox"/>      | <input type="checkbox"/>    | <input checked="" type="checkbox"/>      |

| Compétences professionnelles                | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation |                             |                                          |
|---------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|------------------------------------------|
|                                             |                       |                                   | Entretien technique           | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Obligations réglementaires le cas échéant : |                       |                                   |                               |                             |                                          |

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

| Compétences transversales                     | Compétences professionnelles concernées                                                                                   |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Communiquer                                   | Effectuer les opérations de dépose.                                                                                       |
|                                               | Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans.                                                       |
|                                               | Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques tridimensionnels.                                            |
|                                               | Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de pose et installation d'ouvrages métalliques. |
| Travailler et coopérer au sein d'un collectif | Effectuer les opérations de dépose.                                                                                       |
|                                               | Intégrer des produits verriers dans des ouvrages métalliques.                                                             |
|                                               | Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de pose et installation d'ouvrages métalliques. |
| Respecter des règles et des procédures        | Débiter, usiner et former des profilés et des tôles.                                                                      |
|                                               | Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.                                                           |
|                                               | Effectuer les opérations de dépose.                                                                                       |
|                                               | Intégrer des produits verriers dans des ouvrages métalliques.                                                             |
|                                               | Positionner, fixer et régler un ouvrage métallique.                                                                       |
|                                               | Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans.                                                       |
|                                               | Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques tridimensionnels.                                            |
|                                               | Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de pose et installation d'ouvrages métalliques. |
|                                               | Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels.                      |
|                                               | Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés.                                                                     |
|                                               | Réaliser des assemblages soudés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels.                                           |
|                                               | Réaliser des assemblages soudés.                                                                                          |
|                                               | Réaliser la finition de l'ouvrage posé.                                                                                   |

## **4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre METAL**

### **4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min**

#### **Protocole d'intervention du jury :**

**Mise en situation professionnelle :** la présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Le jury réalise la correction des productions avant de mener l'entretien technique.

Le jury est présent pour mener l'entretien final (00 h 20 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

### **4.2. Conditions particulières de composition du jury :**

Sans objet

## **5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre**

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la mise en situation professionnelle et le questionnaire professionnel. Il veille à l'absence de fraudes et au respect des conditions de confidentialité.

# REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Métallier

## CCP

### Réaliser des ouvrages métalliques plans.

**Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités                                             | Compétences évaluées                                                                                                                                                                                                                                                                  | Durée       | Détail de l'organisation de l'épreuve                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mise en situation professionnelle</b>              | Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans.<br>Débiter, usiner et former des profilés et des tôles. Réaliser des assemblages soudés.<br>Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés. Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique. | 07 h 00 min | À partir d'un dossier technique et des consignes, le candidat fabrique un ouvrage métallique plan.                                                                                                                               |
| <b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |             |                                                                                                                                                                                                                                  |
| ▪ Entretien technique                                 | Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans.<br>Débiter, usiner et former des profilés et des tôles. Réaliser des assemblages soudés.<br>Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés. Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique. | 00 h 20 min | Le jury dispose d'un guide d'entretien.<br>Le jury mène un entretien devant les productions du candidat permettant de compléter l'évaluation des compétences mobilisées lors de la mise en situation professionnelle.            |
| ▪ Questionnaire professionnel                         | Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.                                                                                                                                                                                                                       | 00 h 15 min | Le questionnaire professionnel est organisé avant la mise en situation professionnelle, en simultané pour tous les candidats en présence d'un surveillant.<br>Le candidat répond par écrit à un questionnaire à choix multiples. |
| ▪ Questionnement à partir de production(s)            | Sans objet                                                                                                                                                                                                                                                                            | 00 h 00 min | Sans objet                                                                                                                                                                                                                       |

| Modalités | Compétences évaluées                         | Durée       | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|-----------|----------------------------------------------|-------------|---------------------------------------|
|           | Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | 07 h 35 min |                                       |

### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en présence du surveillant. Elle débute immédiatement après avoir renseigné le questionnaire professionnel.

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

### Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle et le questionnaire professionnel.

Les candidats sont reçus individuellement et à tour de rôle dans l'atelier devant leurs productions.

### Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des ouvrages métalliques plans.

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Pour l'évaluation de la mise en situation professionnelle, le jury prend en compte les réalisations du candidat.

Le jury prend ensuite en charge l'entretien technique (00 h 20 min). Hors présence du candidat, il effectue les corrections de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

### Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la mise en situation professionnelle et le questionnaire professionnel. Il veille à l'absence de fraudes.

## CCP

### Réaliser des ouvrages métalliques tridimensionnels.

*Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :*

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.*
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités                                             | Compétences évaluées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Durée       | Détail de l'organisation de l'épreuve                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mise en situation professionnelle</b>              | Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques tridimensionnels.<br>Débiter, usiner et former des profilés et des tôles.<br>Réaliser des assemblages soudés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels. Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels.<br>Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique. | 08 h 00 min | À partir d'un dossier technique et des consignes, le candidat fabrique un ouvrage métallique tridimensionnel.                                                                                                                    |
| <b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |             |                                                                                                                                                                                                                                  |
| ▪ Entretien technique                                 | Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques tridimensionnels.<br>Débiter, usiner et former des profilés et des tôles.<br>Réaliser des assemblages soudés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels. Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés pour des ouvrages métalliques tridimensionnels.<br>Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique. | 00 h 20 min | Le jury dispose d'un guide d'entretien.<br>Le jury mène un entretien devant les productions du candidat permettant de compléter l'évaluation des compétences mobilisées lors de la mise en situation professionnelle.            |
| ▪ Questionnaire professionnel                         | Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 00 h 15 min | Le questionnaire professionnel est organisé avant la mise en situation professionnelle, en simultané pour tous les candidats en présence d'un surveillant.<br>Le candidat répond par écrit à un questionnaire à choix multiples. |

| Modalités                                  | Compétences évaluées                         | Durée       | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------|-------------|---------------------------------------|
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Sans objet                                   | 00 h 00 min | Sans objet                            |
|                                            | Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | 08 h 35 min |                                       |

### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en présence du surveillant. Elle débute immédiatement après avoir renseigné le questionnaire professionnel.

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

### Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle et le questionnaire professionnel.  
Les candidats sont reçus individuellement et à tour de rôle dans l'atelier devant leurs productions.

### Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des ouvrages métalliques tridimensionnels.

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Pour l'évaluation de la mise en situation professionnelle, le jury prend en compte les réalisations du candidat.

Le jury prend ensuite en charge l'entretien technique (00 h 20 min). Hors présence du candidat, il effectue les corrections de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :  
Sans objet

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la mise en situation professionnelle et le questionnaire professionnel. Il veille à l'absence de fraudes.

## CCP

### Poser et installer des ouvrages métalliques.

***Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :***

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.*
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*

#### **Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve**

| Modalités                                                      | Compétences évaluées                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Durée       | Détail de l'organisation de l'épreuve                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Présentation d'un projet réalisé en amont de la session</b> | Effectuer les opérations de dépose.<br>Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de pose et installation d'ouvrages métalliques.<br>Positionner, fixer et régler un ouvrage métallique. Réaliser la finition de l'ouvrage posé.<br>Intégrer des produits verriers dans des ouvrages métalliques. | 00 h 30 min | Le jury dispose d'un guide de questionnement. <b>Temps 1, durée 00 h 10 min</b> : Le candidat présente oralement ses productions au jury.<br><b>Temps 2, durée 00 h 20 min</b> : Le candidat répond oralement aux questions du jury. |
| <b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |             |                                                                                                                                                                                                                                      |
| ▪ Entretien technique                                          | Sans objet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 00 h 00 min | Sans objet                                                                                                                                                                                                                           |
| ▪ Questionnaire professionnel                                  | Sans objet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 00 h 00 min | Sans objet                                                                                                                                                                                                                           |
| ▪ Questionnement à partir de production(s)                     | Sans objet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 00 h 00 min | Sans objet                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                | Durée totale de l'épreuve pour le candidat :                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 00 h 30 min |                                                                                                                                                                                                                                      |

### **Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :**

Les productions sont réalisées en formation ou en entreprise, elles sont contrôlées par un professionnel ou le formateur (prise en compte de la sécurité, moyens mobilisés, respect des consignes, précision, qualité de la production, relationnel, etc.).

Les productions sont présentées dans un dossier support et sont issues de travaux de pose et d'installation d'ouvrages métalliques auxquels le candidat a participé activement, seul ou en équipe. Le ou les chantiers de pose et d'installation sélectionnés sont d'une complexité nécessaire et suffisante pour permettre au candidat de mobiliser, dans la mesure du possible, toutes les composantes des compétences à évaluer. Lors de la session d'examen le jury doit être en mesure d'évaluer sur la base des productions présentées la globalité des critères d'évaluation et in fine la maîtrise des compétences par le candidat.

Sur le site de formation ou sur un ou plusieurs chantiers en entreprise, suivant des consignes communiquées et sur la base de documents fournis (plans, procédures, PPSPS, schémas, etc.), le candidat réalise pour les 5 compétences, la globalité des opérations décrites dans le référentiel emploi activités et compétences (REAC) du titre professionnel de Métallier.

La conformité des dossiers support vis-à-vis des règles énoncées ci-après est vérifiée par une personne désignée par le responsable de session qui peut être un formateur chargé de la formation ou de l'accompagnement du candidat.

Le responsable de session **désigne un accompagnateur** qui peut être un formateur chargé de la formation ou de l'accompagnement du candidat. Cette personne veille que les dossiers traités soient d'un niveau de complexité suffisant et aide le candidat dans la rédaction et la présentation des documents composant le dossier support.

### **Règles de rédaction du dossier support :**

Le dossier remis au responsable de session, sur support papier et support numérique, au format A4 ou A3 est constitué :

- d'une page de garde mentionnant le nom, le prénom et la date ;
- d'un sommaire ;
- deux à trois pages recto descriptives par compétences, hors annexes (plans, procédures, PPSPS, schémas, etc.).

### **Planning de livraison du dossier support :**

Le candidat remet son dossier support au moins **cinq jours ouvrés** avant la session d'examen au responsable de session.

### **Règles communes à chaque compétence évaluée :**

Pour illustrer la mise en œuvre de chaque compétence, le candidat, peut utiliser des photos classées chronologiquement, permettant de tracer les étapes ou opérations de la mission.

Le dossier support décrit pour chacune des 5 compétences objet de l'évaluation

- L'objet de la mission qui a permis de mobiliser la compétence (la dépose d'ouvrages existants, la préparation, l'implantation et la pose, etc.) ;
- La description des contextes professionnels (lieu, date, durée, environnement, etc.) ;
- Les conditions de mise en œuvre (seul, en équipe, avec son tuteur, etc.) ;
- Les moyens mis à disposition, les consignes écrites ou orales, la méthode employée ; les matériels mobilisés, relations professionnelles, etc.);
- La description des opérations effectuées, y compris les tâches récurrentes sous forme de mode opératoire illustré par exemple.

Pour rappel, les compétences objet de l'évaluation présentation d'un projet réalisé en amont de la session sont mises en œuvre lors d'un ou plusieurs chantiers de pose et installation d'ouvrages métalliques, à défaut dans un espace de travail reconstitué représentatif d'une situation réelle de chantier(s) concernant :

- La dépose d'un ouvrage métallique ;
- La préparation et distribution des moyens et ouvrages pour un chantier de pose et installation d'ouvrages métalliques ;
- L'implantation et la pose d'ouvrages métalliques ;
- La réalisation de la finition de l'ouvrage posé ;
- L'intégration des produits verriers dans des ouvrages métalliques.

### **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Poser et installer des ouvrages métalliques.**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Pendant l'épreuve du candidat, le jury est présent pendant la présentation du projet.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

### **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Sans objet

## Annexe 1

### Plateau technique d'évaluation Métallier

#### Locaux

| Modalité d'évaluation                                   | Désignation et description des locaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Observations                                                                                                                                                                            |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mise en situation professionnelle                       | Un atelier comprenant :<br>Une zone dédiée à la fabrication, l'assemblage et au montage des ouvrages métalliques, avec mise à disposition au poste de travail de systèmes d'aspiration.<br>Cet atelier peut accueillir autant de postes de travail pour la mise en situation professionnelle que de candidats inscrits à la session d'examen. | Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Les locaux sont équipés en alimentation électrique pour le fonctionnement des machines portatives collectives ou individuelles. |
| Présentation d'un projet réalisé en amont de la session | Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.                                                                                                                                                                                                                                                                                | Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.                                                                                                                   |
| Entretien technique                                     | L'entretien technique a lieu dans l'atelier où est organisée la mise en situation professionnelle. La configuration doit garantir la confidentialité des échanges.                                                                                                                                                                            | Sans objet                                                                                                                                                                              |
| Questionnaire professionnel                             | Une salle pouvant recevoir l'ensemble des candidats et dont la disposition des tables permet un travail individuel et confidentiel.                                                                                                                                                                                                           | Sans objet                                                                                                                                                                              |
| Entretien final                                         | Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.                                                                                                                                                                                                                                                                                | Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.                                                                                                                   |

### Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

| Désignation       | Nombre | Description                                                                                                                                                                                                                                            | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|-------------------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Postes de travail | 1      | Le poste de travail est équipé de 2 tréteaux de montage, ou 1 marbre de montage, 1 établi avec 1 étau et d'alimentations électriques adaptées aux équipements de travail en nombre et à leurs caractéristiques : monophasé, triphasé, 230V et ou 400V. | 1                                                                                        | Sans objet   |
| Machines          | 1      | Cisaille guillotine d'une capacité de coupe recommandée 4 mm, largeur de coupe recommandée de 1250 mm                                                                                                                                                  | 12                                                                                       | Sans objet   |
|                   | 1      | Aspiration des fumées de soudage par poste de travail                                                                                                                                                                                                  | 1                                                                                        | Sans objet   |
|                   | 1      | Presse plieuse d'une capacité recommandée de 25t. long. de pliage de 1250 mm recommandé avec outillages pour pliage tôle 1 – 2 – 3 – 4 mm                                                                                                              | 12                                                                                       | Sans objet   |
|                   | 1      | Poinçonneuse hydraulique recommandée, d'une puissance de 45 tonnes recommandée                                                                                                                                                                         | 12                                                                                       | Sans objet   |
|                   | 1      | Scie à ruban avec table d'amener et de sortie avec butée                                                                                                                                                                                               | 12                                                                                       | Sans objet   |
|                   | 1      | Scie à ruban ou une fraise scie avec table d'amener et de sortie                                                                                                                                                                                       | 12                                                                                       | Sans objet   |
|                   | 1      | Touret à meuler avec 2 meules                                                                                                                                                                                                                          | 12                                                                                       | Sans objet   |
|                   | 1      | Touret à bande abrasif de 75 mm de largeur recommandée                                                                                                                                                                                                 | 12                                                                                       | Sans objet   |
|                   | 1      | Perceuse à colonne sur pied capacité de perçage recommandée 28 mm                                                                                                                                                                                      | 12                                                                                       | Sans objet   |
|                   | 1      | Perceuse à colonne sur pied capacité de perçage recommandée 22 mm                                                                                                                                                                                      | 12                                                                                       | Sans objet   |
|                   | 1      | Perceuse à colonne d'établi capacité de perçage recommandée de 22 mm                                                                                                                                                                                   | 12                                                                                       | Sans objet   |
|                   | 1      | Générateur de soudage électrode enrobée équipé et avec consommables                                                                                                                                                                                    | 1                                                                                        | Sans objet   |
|                   | 1      | Générateur de soudage MAG avec fil de 0,8 mm recommandé, puissance recommandée 250A équipé et avec consommables                                                                                                                                        | 1                                                                                        | Sans objet   |

| Désignation         | Nombre | Description                                                                                                                                                                                    | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|---------------------|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
|                     | 1      | Générateur de soudage TIG, puissance recommandée 160A équipé et avec consommables                                                                                                              | 1                                                                                        | Sans objet   |
|                     | 1      | Affuteuse pour tungstène                                                                                                                                                                       | 12                                                                                       | Sans objet   |
|                     | 1      | Poste oxyacétylénique avec chalumeau chauffeur et chalumeau oxycoupeur                                                                                                                         | 6                                                                                        | Sans objet   |
|                     | 1      | Découpeur plasma manuel avec compresseur adapté capacité recommandée 200 L et une puissance recommandée de 10 bars                                                                             | 12                                                                                       | Sans objet   |
|                     | 1      | Cintreuse à profilés motorisée 3 galets                                                                                                                                                        | 12                                                                                       | Sans objet   |
|                     | 1      | Cintreuse coudeuse manuelle capacité de coudage à froid 100x8 recommandée                                                                                                                      | 6                                                                                        | Sans objet   |
|                     | 3      | Etau à chaud, mors de 220 mm recommandés                                                                                                                                                       | 12                                                                                       | Sans objet   |
|                     | 1      | Touret à bande abrasif de 150 mm de largeur recommandée                                                                                                                                        | 12                                                                                       | Sans objet   |
| Outils / Outillages | 1      | Visseuse sur accus                                                                                                                                                                             | 4                                                                                        | Sans objet   |
|                     | 1      | Perceuse portative électrique ou pneumatique                                                                                                                                                   | 4                                                                                        | Sans objet   |
|                     | 1      | Ponceuse orbitale (avec consommable)                                                                                                                                                           | 4                                                                                        | Sans objet   |
|                     | 1      | Set de traçage : équerre à chapeau, équerre plate, équerre universelle, fausse équerre, trusquin, pointe à tracer, pointeau, compas, mètre à ruban et réglets recommandés de 500 mm et 1000 mm | 1                                                                                        | Sans objet   |
|                     | 1      | Meuleuse portative électrique ou pneumatique Ø recommandé 125 mm avec plateau pour disque fibre(avec consommable pour découpe, meulage, ponçage)                                               | 1                                                                                        | Sans objet   |
|                     | 2      | Serre-joint recommandé 500 mm                                                                                                                                                                  | 1                                                                                        | Sans objet   |
|                     | 2      | Serre-joint recommandé 1000 mm                                                                                                                                                                 | 1                                                                                        | Sans objet   |
|                     | 2      | Pince étau                                                                                                                                                                                     | 1                                                                                        | Sans objet   |
|                     | 1      | Pince à rivet à rupture de tige                                                                                                                                                                | 6                                                                                        | Sans objet   |
|                     | 1      | Marteau à garnir                                                                                                                                                                               | 1                                                                                        | Sans objet   |

| Désignation | Nombre | Description                                                            | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|-------------|--------|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
|             | 1      | Marteau à piquer                                                       | 1                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Marteau de mécanicien de 32                                            | 1                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Marteau de mécanicien de 50                                            | 1                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Boîte de forets hélicoïdaux de 3 à 13 mm                               | 4                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Set de forets à queue conique de 13 à 20 mm avec réducteurs            | 4                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Tas creux                                                              | 4                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Maillet bois                                                           | 1                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Marbre de contrôle 800x1000                                            | 12                                                                                       | Sans objet   |
|             | 1      | Pince                                                                  | 1                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Tournevis plat 6 recommandé                                            | 1                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Pince MIG/MAG                                                          | 1                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Tournevis pozidriv PZ2                                                 | 1                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Pied à coulisse                                                        | 1                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Jeu de clés mâles 6 pans                                               | 1                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Enclume de serrurier de 100Kg recommandé                               | 6                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Burin                                                                  | 1                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Scie à métaux                                                          | 1                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Set de limes mi-douces : plate, ronde, demi-ronde, carré, triangulaire | 1                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Set de limes bâtardes : plate, ronde, demi-ronde, carré, triangulaire  | 1                                                                                        | Sans objet   |
|             | 1      | Brosse métallique                                                      | 1                                                                                        | Sans objet   |

| Désignation                                                | Nombre | Description                                                                                                                                                                                             | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|------------------------------------------------------------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
|                                                            | 1      | Tourne à gauche                                                                                                                                                                                         | 1                                                                                        | Sans objet   |
|                                                            | 1      | Set de tarauds : 4 – 5 – 6 - 8 mm                                                                                                                                                                       | 1                                                                                        | Sans objet   |
|                                                            | 1      | Niveau à bulle                                                                                                                                                                                          | 1                                                                                        | Sans objet   |
|                                                            | 1      | Prolongateur électrique de 3 m.                                                                                                                                                                         | 1                                                                                        | Sans objet   |
|                                                            | 1      | Meuleuse droite portative électrique ou pneumatique avec consommables                                                                                                                                   | 4                                                                                        | Sans objet   |
| Équipements                                                | 1      | Rideaux de soudage ou cabine.                                                                                                                                                                           | 1                                                                                        | Sans objet   |
| Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective | 1      | Bouchons anti bruit ou casque, lunettes à meuler, set de gants de soudage (MAG, SAEE, TIG), gants de manutention, cagoule ou casque de soudure, tablier ou veste de soudeur(se), chaussures de sécurité | 1                                                                                        | Sans objet   |
| Documentations                                             | 1      | Notice technique d'utilisation des machines.                                                                                                                                                            | 12                                                                                       | Sans objet   |
|                                                            | 1      | Notice technique d'utilisation de l'outillage individuel.                                                                                                                                               | 1                                                                                        | Sans objet   |

## ANNEXE 2

### CORRESPONDANCES

Le titre professionnel Métallier est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

|     | Métallier                                      |     | Métallier                                           |
|-----|------------------------------------------------|-----|-----------------------------------------------------|
| CCP | Fabriquer et poser des ouvrages de métallerie. | CCP | Réaliser des ouvrages métalliques plans.            |
| CCP | Réaliser et poser des structures métalliques.  | CCP | Réaliser des ouvrages métalliques tridimensionnels. |
| CCP | Aucune correspondance                          | CCP | Poser et installer des ouvrages métalliques.        |

## Annexe 3

### Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel de certification (RC)

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

\*\*\*\*\*